



## État quantitatif de la ressource en eau en région Centre-Val de Loire – février 2025

**L**a répartition inégale des cumuls pluviométriques de février sur la région Centre-Val de Loire a entraîné des excédents dans les départements de sa façade ouest et des insuffisances vis-à-vis de la normale dans le sud et l'est. Elle a favorisé des conditions propices à l'écoulement des rivières et à la recharge des nappes là où les pluies étaient en excès, notamment au sein des bassins de l'Eure et du Loir. A l'inverse dans les secteurs déficitaires, notamment de l'Indre, du Cher et de la partie orientale du Loiret, les déficits ont réduit les capacités d'infiltration, diminué l'hydraulique des cours d'eau et ont légèrement dégradé la situation des nappes. Au bilan, la grande majorité des cours d'eau connaît des débits moyens mensuels qui sont de saison ou supérieurs. A l'exception de celle du Cénomanien marquée par des niveaux majoritairement faibles, la situation quantitative des principales nappes de la région Centre-Val de Loire demeure bonne avec près des trois quarts des stations affichant des minima des niveaux de saison. Si la plupart des stations de la Craie et des Calcaires de Beauce sont haussières en février, celles du Jurassique ont été affectées par les conditions météorologiques du moment avec pour conséquence une légère baisse des niveaux pour plus de 70 % des ouvrages.

**Pluviométrie et état des sols :** en février, le cumul moyen régional des précipitations totalise 50 mm, ce qui est un peu en deçà de la normale (-6 %). Cette valeur masque les disparités entre une façade ouest où les pluies sont en excédent et la partie sud et orientale de la région marquée par des déficits significatifs. Le Cher a reçu en moyenne 45 mm soit 20 % de moins que la normale. Le cumul eurélien avec 54 mm dépasse la normale de 15 %, les 42 mm cumulés de l'Indre signalent un manque de 25 %. Avec une lame d'eau de 58 mm, l'Indre-et-Loire est excédentaire de 9 %. Dans le Loir-et-Cher, il a plu 56 mm, ce qui est 8 % au-delà de la normale et dans le Loiret, le cumul moyen de 43 mm vaut 83 % de la moyenne. Les sols de la région Centre-Val de Loire demeurent globalement très humides et restent quasiment saturés sur une large part du territoire. Toutefois, la teneur en eau des sols d'une bonne partie du Berry, du sud du Loir-et-Cher, du Montargois et du Gâtinais a décru mais sa valeur reste néanmoins élevée. Il est enregistré des cumuls de pluies efficaces excédentaires dans la plupart des stations de la région excepté dans les départements de l'Indre et du Cher où l'on constate un déficit de 67 % à Châteauroux et de 45 % à Bourges en comparaison des normales.

**Écoulements des rivières :** la grande majorité des cours d'eau de la région Centre-Val de Loire (93 %) connaît un écoulement proche des valeurs de saison (60 %) ou supérieures à celles-ci (33 %). Néanmoins, il est enregistré une hydraulique plus faible que la normale pour 7 % des stations qui relèvent des bassins amont du Cher, de l'Indre et de la Creuse. Les bassins de l'Eure et du Loir, en crue à la fin de janvier, affichent aujourd'hui les valeurs d'écoulement les plus élevées qui atteignent 2,5 fois la normale du mois. Les débits de base, pour la plupart supérieurs aux valeurs de saison, reflètent l'humidité générale qui règne encore au sein des bassins à l'exception de celui du Loing dans lequel les minima sont de saison. Ils soulignent l'humidité prononcée des bassins de l'Eure et du Loir, notamment des affluents issus de la Beauce, de la Claise et de la Veude dans le bassin de la Vienne, ainsi que des Mauves marqués quant à elles par une probabilité d'occurrence centennale à l'instar de l'Aigre.

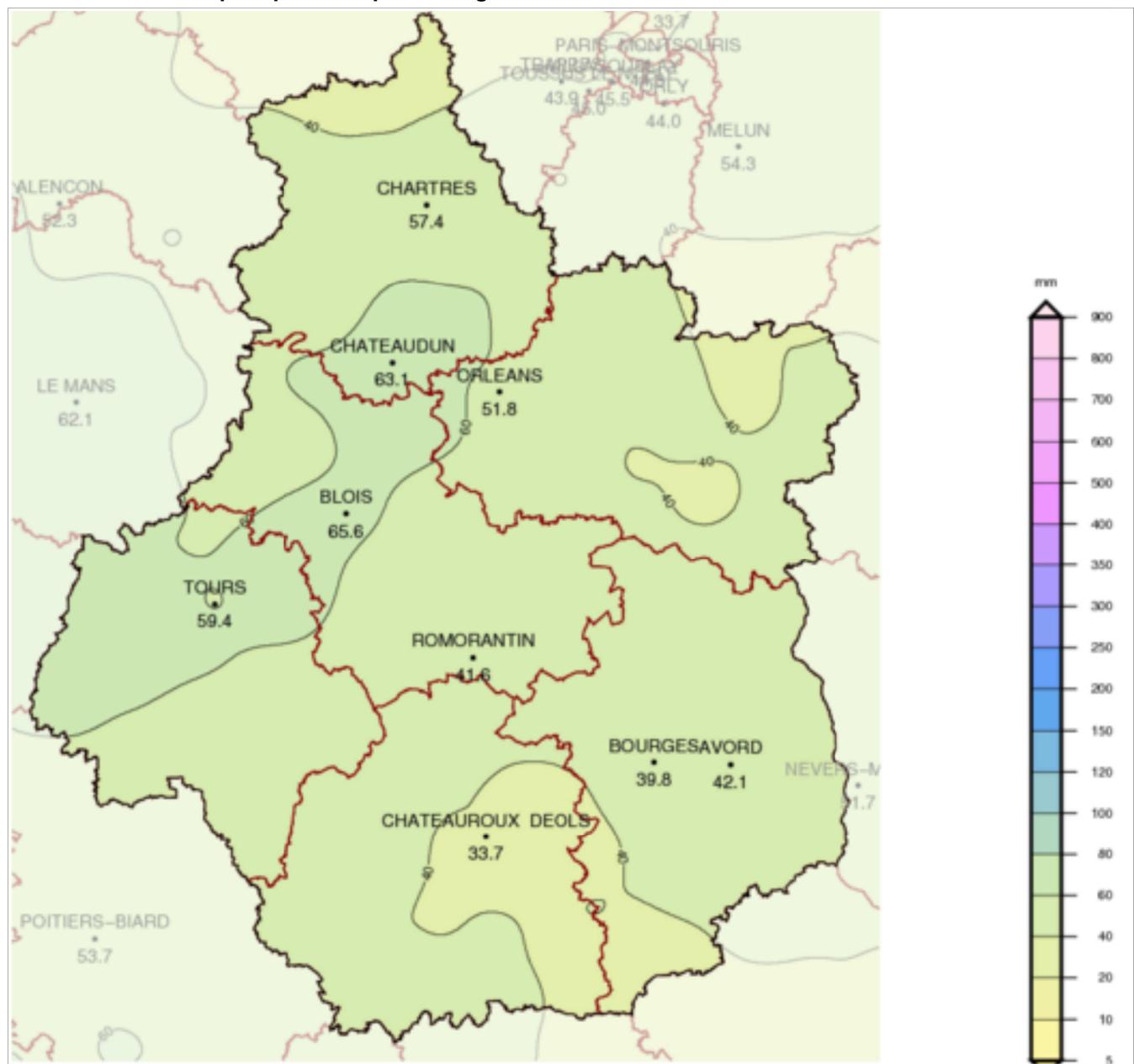
**Niveaux des nappes :** Le bilan pluviométrique contrasté de février avec des déficits significatifs dans les départements du Cher, de l'Indre et du Loiret et des excédents dans les départements de la façade ouest, mais également, les conséquences d'une inertie très différente d'une nappe à l'autre, ont entraîné une légère dégradation de l'état quantitatif des nappes du Jurassique et la poursuite de l'amélioration de la situation pour la nappe des Calcaires de Beauce et celle de la Craie. Le bilan général indique que près des trois-quarts des stations ont des remplissages normaux à très élevés et 48 % d'entre elles affichent des cotes au-dessus de la quinquennale humide. Les niveaux bas à très bas concernent 9 % des stations qui relèvent principalement du Cénomanien. Au 2 mars, la majorité (56 %) des stations voient la progression de leurs niveaux contre 34 % qui sont orientées à la baisse, ces dernières relevant principalement des nappes du Jurassique et du Cénomanien. L'état des nappes du Jurassique demeure néanmoins bon avec 76 % des ouvrages présentant des niveaux de saison. La situation de la nappe du Cénomanien, pour partie déconnectée des conditions hydro-météorologiques locales en raison de son caractère principalement captif, apparaît la moins favorable avec 36 % des stations affichant des niveaux de saison ou supérieurs. L'état quantitatif des nappe de Beauce et de la Craie est bien meilleur que celui des dernières années avec, respectivement, 88 % et 93 % des niveaux qui sont de saison ou plus élevés.

**Le prochain bulletin de situation hydrologique paraîtra en semaine 15 de 2025**

## Le bilan météorologique de février 2025

En Centre-Val de Loire, les précipitations de février 2025 sont très inégales tant dans leur répartition temporelle que géographique. Elles se produisent principalement du 7 au 14 et du 21 au 26 février. Elles varient du simple au double entre Châteauroux et Blois et on évolue, localement, entre un déficit de -40 % et un excédent +40 % par rapport à la normale. Le cumul mensuel régional, sous la moyenne du mois (53 mm) de 6 %, atteint près de 50 mm. Sur un vaste secteur, de Tours à Châteaudun, les cumuls mensuels de pluie sont au-dessus des normales et dépassent 60 mm. Sur le reste du territoire, les cumuls sont inférieurs aux normales de -20 % à -30 % et généralement compris entre 40 et 50 mm. C'est dans le sud-est de l'Indre et le sud-ouest du Cher que sont enregistrés les plus maigres contributions qui valent 60 % de la normale du mois.

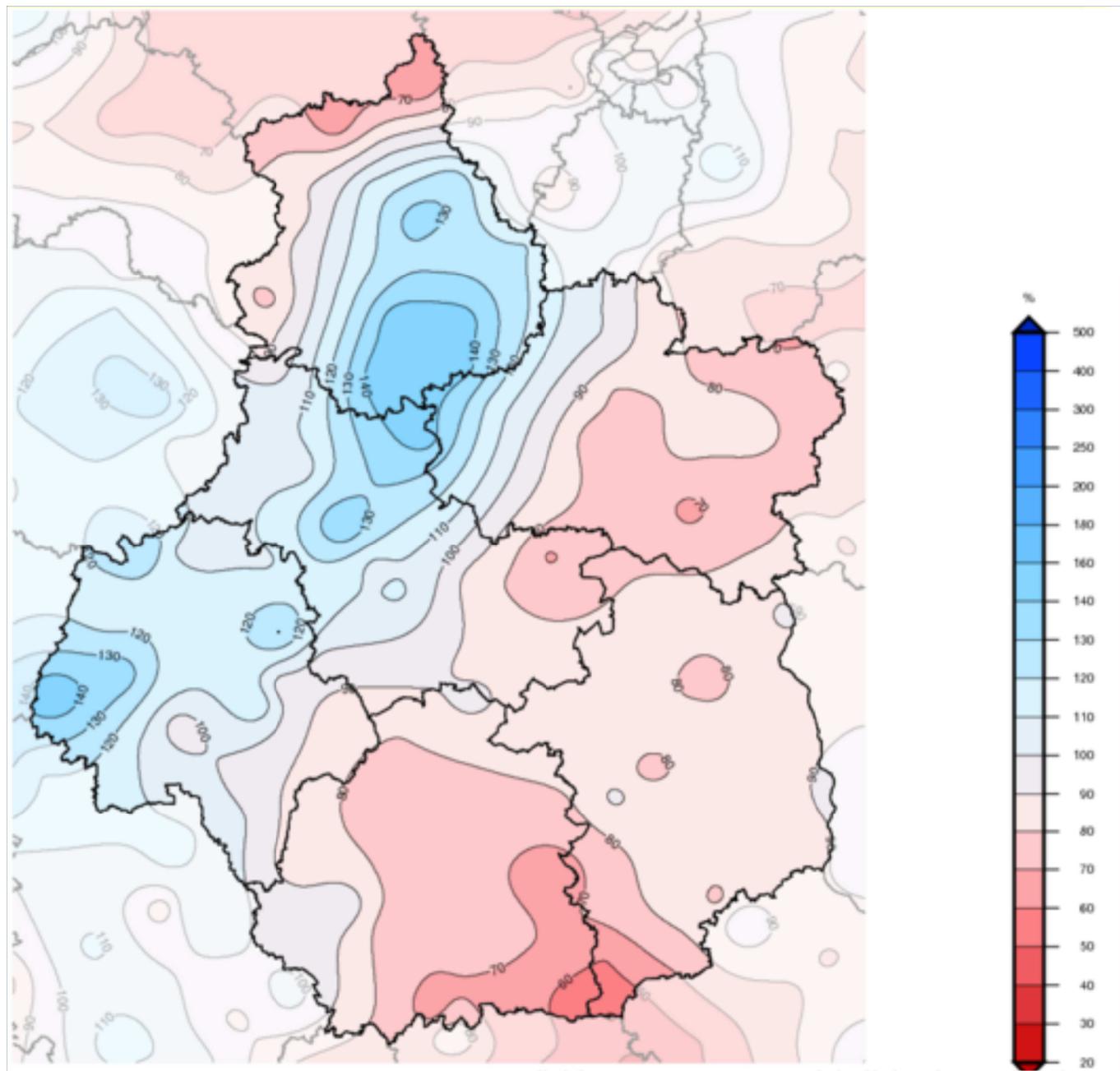
### Cumul mensuel des précipitations pour la région Centre-Val de Loire en février 2025 - Météo-France



Les données agrégées par département indiquent que le Cher a reçu en moyenne 45 mm contre une normale de 56 mm soit un déficit de 20 %. En Eure-et-Loir, le cumul mensuel de 54 mm est supérieur à la normale (47 mm) de 15 %. Dans l'Indre, les 42 mm cumulés en moyenne représentent 75 % de la normale (56,5 mm). En Indre-et-Loire, le cumul moyen s'établit à 58 mm pour une normale à 53,7 mm soit un excédent de 9 %. Avec une lame d'eau moyenne de près de 56 mm pour une normale de 51,4 mm, le Loir-et-Cher est excédentaire de 8 %. Dans le Loiret, le cumul moyen est de 43 mm ce qui représente un manque par rapport à la normale (51,6 mm) de 17 %. Les cumuls de pluie dans les départements peuvent présenter des gradients importants comme en Eure-et-Loir où l'on passe de 27 mm à Laon à 63 mm à Châteaudun, à l'inverse du Cher où ils sont plutôt homogènes.

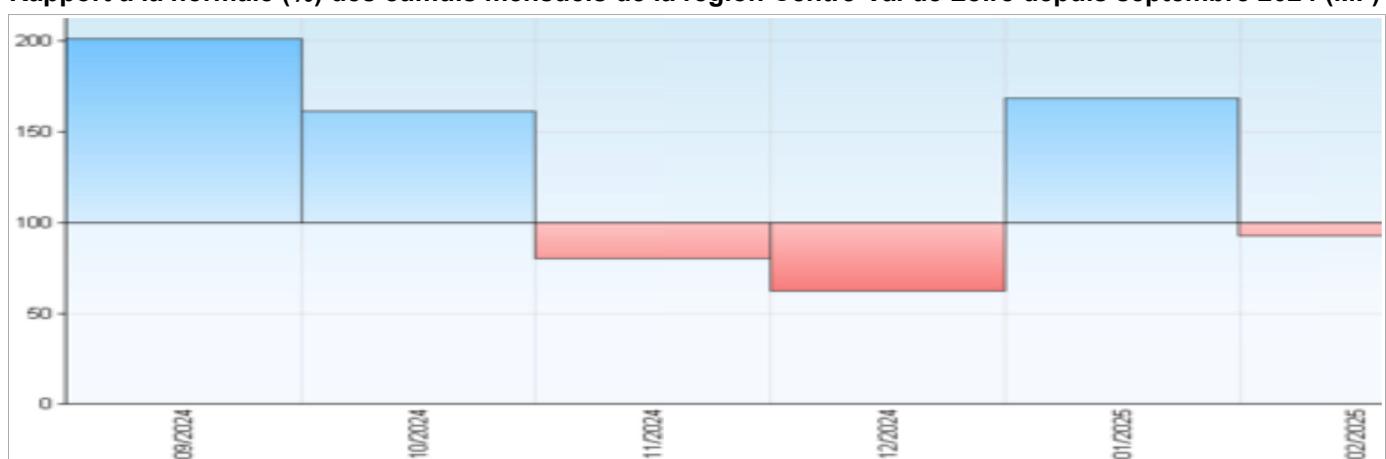
La carte ci-dessous du rapport à la moyenne mensuelle de référence des cumuls de pluie de février renseigne sur le contraste intrarégional existant. Les déficits dominent dans l'est et le sud de la région avec de vastes zones où les cumuls valent 80 % des normales tandis que l'ouest et le nord de la région sont plutôt marqués par les excédents, particulièrement dans le sud de l'Eure-et-Loir, le centre du Loir-et-Cher et l'ouest de l'Indre-et-Loire.

## Rapport à la moyenne mensuelle 1991-2020 des cumuls de pluie de février 2025 - Météo-France

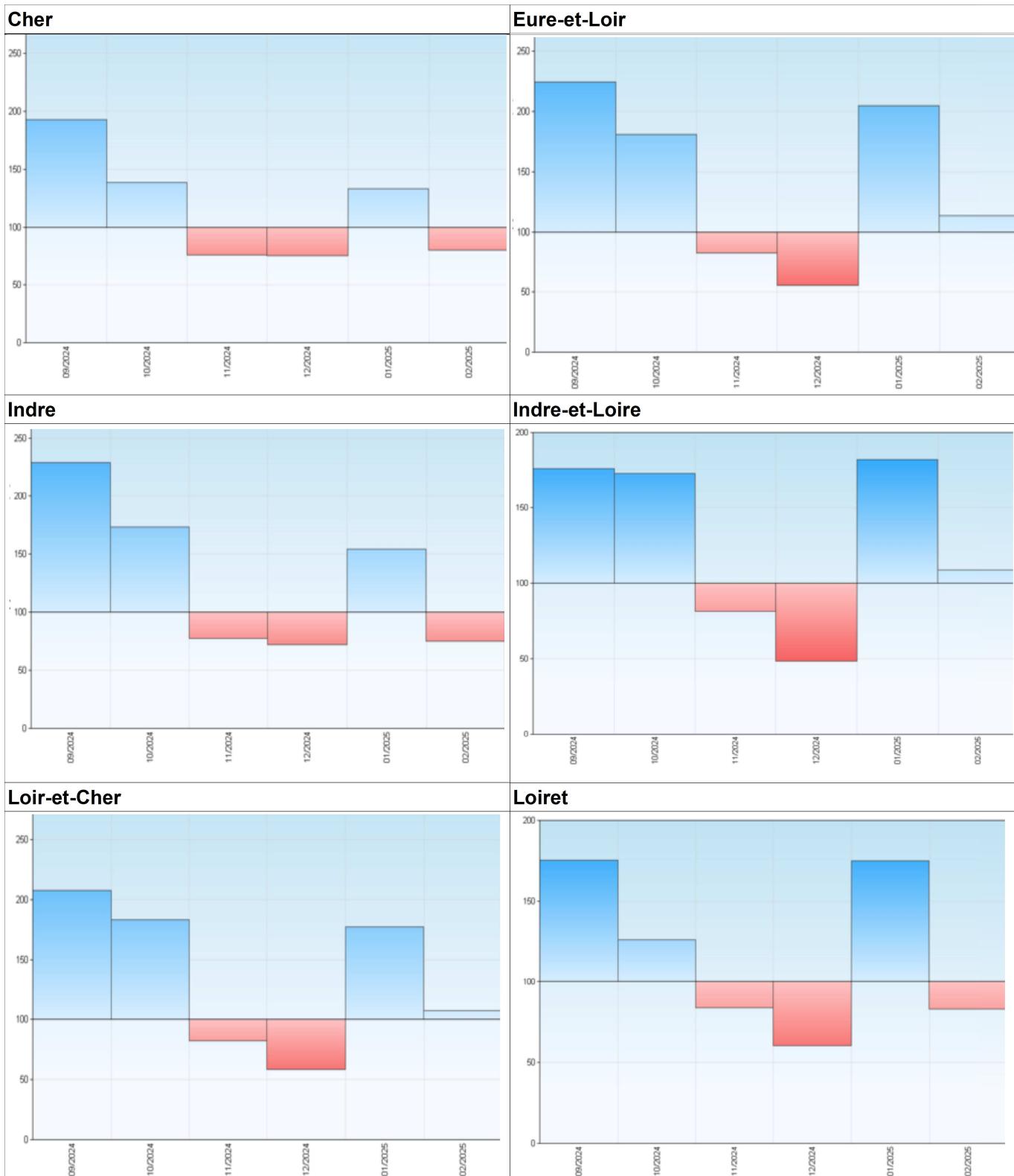


Les graphiques ci-après indiquent le rapport à la normale des cumuls mensuels régional et départementaux de précipitations depuis le 1er septembre 2024 (début de l'année hydrologique). Ils traduisent les déficits et excédents enregistrés mois par mois par rapport à la moyenne de référence calculée sur la période 1991-2020. Ainsi, les mois d'hiver ne se ressemblent pas, février 2025 est le 3<sup>e</sup> mois déficitaire depuis le début de l'année hydrologique, après ceux de novembre et décembre.

### Rapport à la normale (%) des cumuls mensuels de la région Centre-Val de Loire depuis septembre 2024 (MF)



## Rapport à la normale (%) 1991-2020 des cumuls de pluie agrégés par département depuis septembre 2024

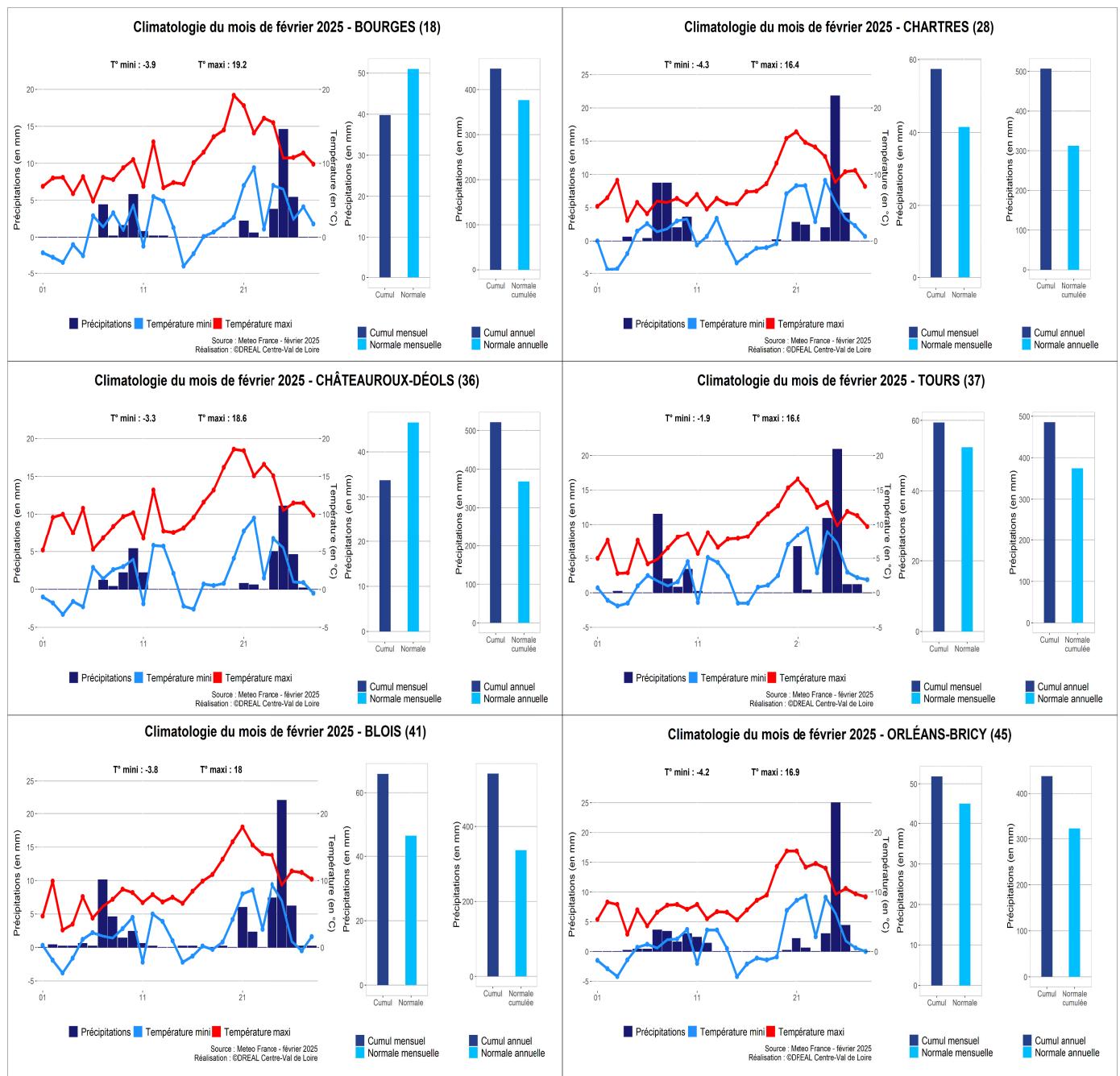
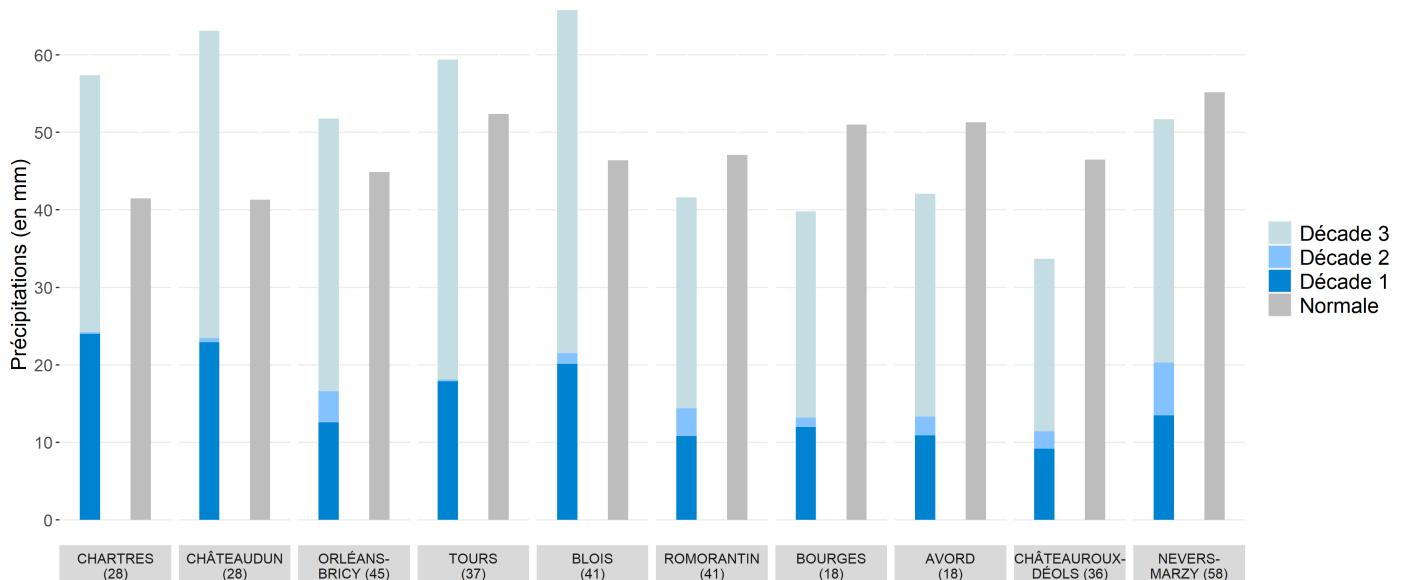


Source : Météo-France

Le graphique ci-après présente, à titre comparatif, les cumuls mensuels de précipitation recueillis dans les principales stations de la région pour le mois écoulé ainsi que leurs rapports aux normales du mois. Figurent également, les graphiques relatifs aux pluies journalières et mensuelles en comparaison des normales ainsi que les températures maximales et minimales quotidiennes pour six stations de la région.

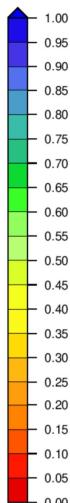
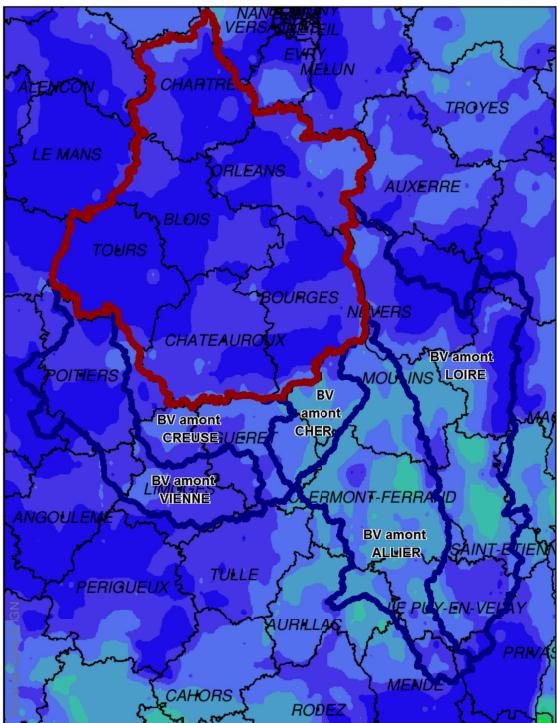
Les cumuls mensuels de pluie recueillis en janvier dans les principales villes de la région sont partagés entre excédents et déficits. Ils varient de 66 mm à Blois, soit un surplus de 42 % vis-à-vis de la normale (46,4 mm), et, de 59 mm à Tours soit un excès de 13 % pour une normale de 52,4 mm, à 57 mm pour Chartres, ce qui dépasse la normale (41,5 mm) de 38 %, et 52 mm à Orléans excédant la normale (44,9 mm) de 15 %. Les plus forts excédents sont enregistrés à Châteaudun où il a plu 63 mm soit 153 % de la normale (41,3 mm). Il a été recueilli près de 40 mm à Bourges, ce qui équivaut à 78 % de la moyenne des mois de février (51 mm) tandis qu'à Châteauroux, il est compté à peine 34 mm, ce qui représente 72 % de la normale (46,5 mm). Depuis le début de l'année hydrologique, les excédents des cumuls aux stations varient de 19 % à Bourges à plus 30 % et 36 %, respectivement, à Tours et Orléans, et à plus de 60 % par rapport à la normale pour Blois, Chartres et Châteaudun.

**Précipitations mensuelles de février 2025 regroupées par décade, et, comparaison aux normales du mois et à celles de l'année hydrologique pour six stations représentatives de la région Centre-Val de Loire.**



# État d'humidité des sols

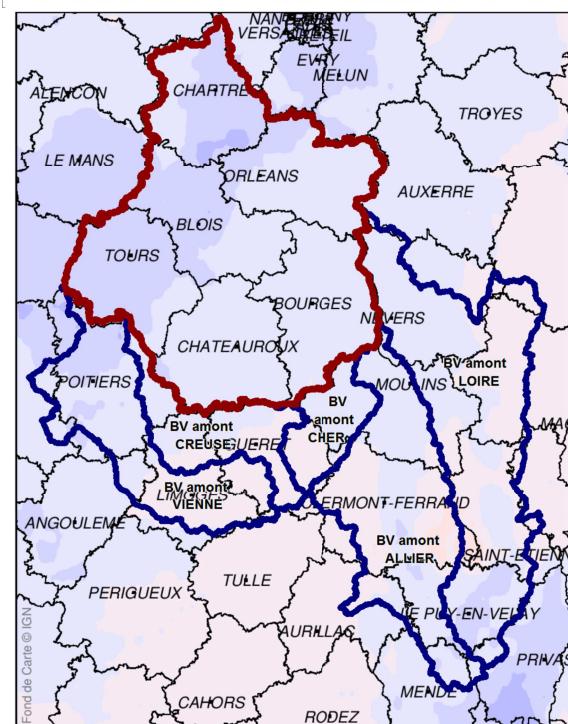
Indice d'humidité des sols au 1<sup>er</sup> mars 2025



Les sols se sont un peu asséchés au cours du mois de février sur le bassin Loire amont et plus particulièrement en Auvergne. Au 1<sup>er</sup> mars, les indices d'humidité restent élevés avec des valeurs entre 0,85 et 1, avec des sols qui peuvent être, localement, proches de la saturation, dans le bassin de la Vienne, dans le bassin amont de la Creuse, le Morvan, les monts du Maconnais et de la Madeleine ainsi qu'aux sources de la Loire dans le secteur de Chambon-sur-Lignon (43). On rencontre des conditions un peu plus sèches avec des valeurs d'indices de 0,75 à 0,85 dans les bassins amonts de l'Allier et du Cher, autour de l'axe Loire de Roanne à St-Etienne (42) ainsi qu'au nord et à l'est du Cantal.

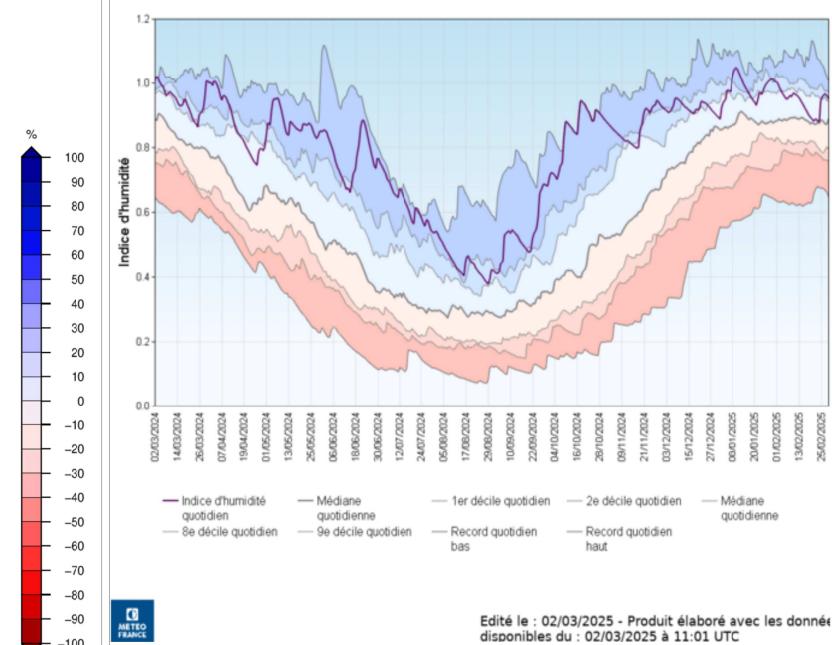
En Centre-Val de Loire, l'humidité des sols a décrété modérément dans le nord de l'Eure-et-Loir, dans le Montargois, le Gâtinais et la frange sud de la région où sont enregistrés les valeurs régionales d'indice les plus basses autour de 0,85. Ils restent quasiment saturés voire saturés dans une vaste zone allant de Chartres à Blois et à l'Indre-et-Loire, dans le Sancerrois et le Pays Fort ainsi que dans le Boischaut entre La Châtre (36) et St-Amand-Montrond (18). Le reste du territoire affiche des valeurs de 0,95 qui sont un peu en deçà de la saturation. Au final, les sols régionaux sont dans une situation assez proche des normales à l'exception d'une large bande allant de l'Eure-et-Loir à l'Indre-et-Loire au sein de laquelle ils affichent une humidité excédant la normale de 10 à 20 %.

Écart à la normale de l'indice d'humidité - 1<sup>er</sup> mars 2025



Evolution de l'indice régional d'humidité - région Centre

2 mars 2024 au 1<sup>er</sup> mars 2025



Édité le : 02/03/2025 - Produit élaboré avec les données disponibles du : 02/03/2025 à 11:01 UTC

La carte de l'écart à la normale (ci-dessus, à gauche) indique que les sols sont dans un état proche des normales de février dans les départements de la Nièvre, de l'Allier dans le bassin moyen de la Vienne et autour des vallées de la Loire et de l'Allier jusqu'à leur source. Ils sont moins humides que la normale avec un écart de 10 % voire 20 % dans les bassins de la Vienne, de la Creuse, du Cher de part et d'autre du Puy-de-Dôme et, notamment, dans le Forez.

L'indice régional d'humidité des sols, à la hauteur du 9<sup>e</sup> décile avec une valeur de 1 en début de mois va décroître sous le 8<sup>e</sup> décile dans les premiers jours de février jusqu'au passage de la première perturbation à la suite de laquelle il se stabilise et remonte brièvement avant de chuter jusqu'à la moyenne de saison lors de la deuxième décade du mois qui fut quasi sèche. L'indice progresse à nouveau avec les effets de la seconde perturbation du mois pour se placer à la fin de février entre le 8<sup>e</sup> et le 9<sup>e</sup> décile à une valeur de 0,95 signifiant que les sols sont proches de la saturation en eau.

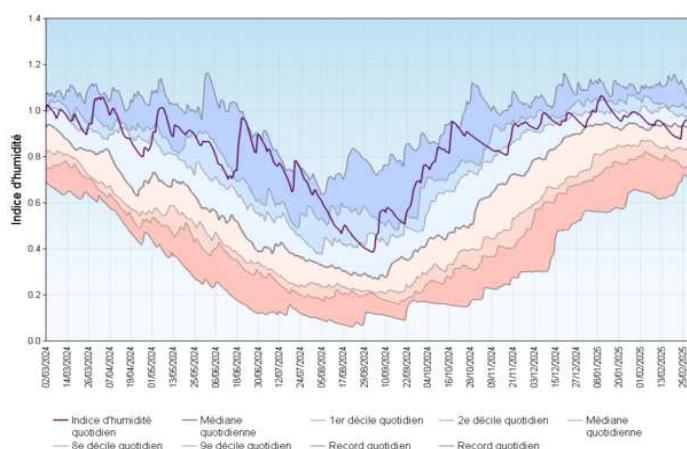
## Evolution annuelle de l'indice d'humidité des sols agrégé par département de la région Centre-Val de Loire

**Cher**



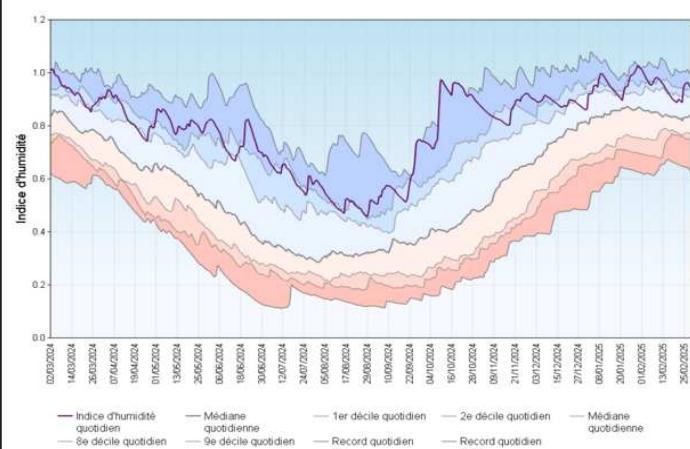
2 mars 2024 au 1er mars 2025

Toujours un temps d'avance



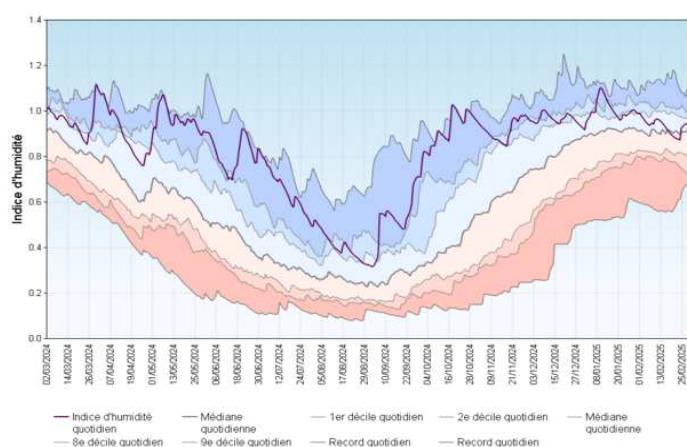
**Eure-et-Loir**

2 mars 2024 au 1er mars 2025



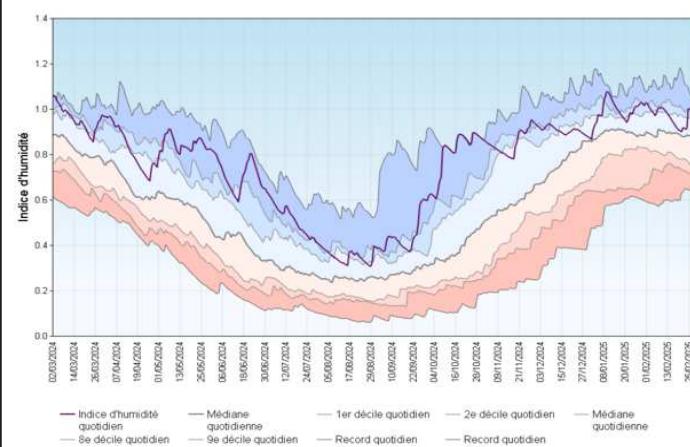
**Indre**

2 mars 2024 au 1er mars 2025



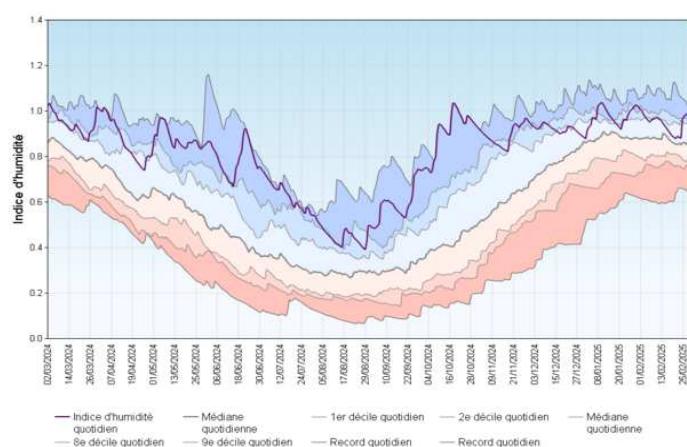
**Indre-et-Loire**

2 mars 2024 au 1er mars 2025



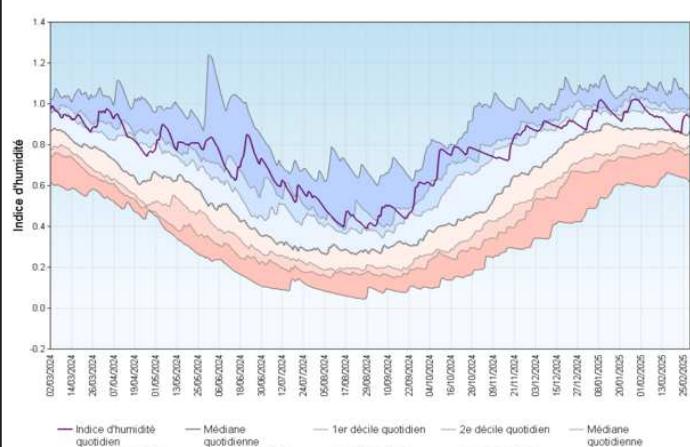
**Loir-et-Cher**

2 mars 2024 au 1er mars 2025



**Loiret**

2 mars 2024 au 1er mars 2025



Les indices d'humidité des sols par département traduisent avec plus ou moins d'intensité les effets de la première perturbation du mois. Les indices du Cher, de l'Indre et du Loiret, à hauteur du 8<sup>e</sup> décile début février, plongent sous la moyenne de saison en fin de deuxième décade ou tangentent la moyenne pour ce dernier département pour remonter à l'occasion des pluies en dernière décade du mois entre la moyenne et le 8<sup>e</sup> décile. En ce qui concerne les départements de l'Eure-et-Loir, de l'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher, les indices en début de mois affichent des valeurs supérieures à 1 au-delà du 9<sup>e</sup> décile. Ils décroissent dans les premiers jours avant de remonter brièvement lors des pluies du 7 au 14 pour ensuite chuter sous le 8<sup>e</sup> décile à des valeurs proches de 0,9. Avec les pluies de la dernière décade les indices vont se hisser en fin de mois au-dessus du 9<sup>e</sup> décile à des valeurs supérieures à 0,95.

## Infiltration efficace

Le tableau ci-dessous indique la part des pluies disponibles pour l'infiltration et la recharge des nappes pour sept stations de la région. Pour ce mois de février, les cumuls de pluies efficaces les plus faibles se retrouvent sur le Berry tandis que l'ouest et le nord de la région reçoivent les apports les plus forts bien au-delà des normales du mois. La contribution à l'écoulement et à l'infiltration a été nulle pour toutes les stations en deuxième décade de février du fait de l'indigence des pluies de cette période. Les cumuls mensuels s'établissent de 10 mm à Châteauroux à plus de 40 mm pour Tours et Chartres, ils atteignent 46 mm aux stations de Blois et Châteaudun. Ainsi, ils sont déficitaires de 67 % et 45 % respectivement à Châteauroux et Bourges, ils excèdent de peu, de 15 % et 19 % la normale du mois à Tours et Orléans tandis qu'ils dépassent la normale de 70 % à Chartres, de 73 % à Blois et de 81 % à Châteaudun.

L'écart cumulé à la normale depuis le début de l'année hydrologique reste largement excédentaire grâce aux apports exceptionnels de septembre et d'octobre 2024 ainsi que de janvier 2025. Toutes les stations enregistrent des surplus, de 28 % à Bourges, de 61 %, 69 % et 77 % pour Tours, Orléans et Châteauroux. Les cumuls à Blois depuis septembre valent plus de deux fois la normale, ils sont dépassés à Châteaudun et Chartres qui enregistrent des valeurs au-dessus des normales de 146 % et 155 %, respectivement.

Les cumuls d'évapotranspiration potentielle (ETP) sont de l'ordre du double en février par rapport au mois précédent mais demeurent pour toutes les stations sous les normales du mois notamment à Tours (-21 %), à Chartres et Châteaudun (-20 %). A contrario dans le Berry, favorisé par une température de 1 °C environ supérieure à la normale, les déficits des cumuls d'ETP sont moins prononcés à Châteauroux (-6 %) et Bourges (-13 %) qui affichent les valeurs d'évapotranspiration les plus élevées.

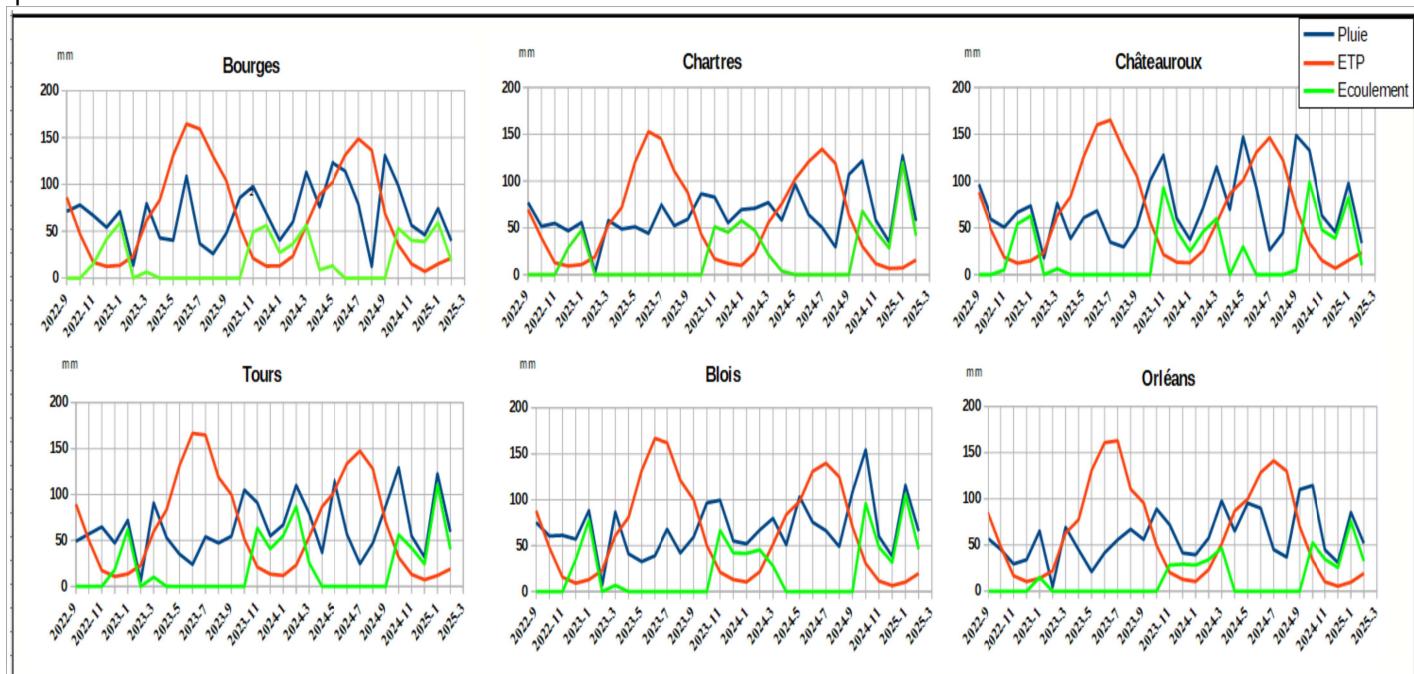
### Pluies efficaces disponibles pour l'infiltration en février 2025

Zone	Cumul mensuel mm	% normal	Cumul mm depuis septembre 2024	% normal cumulé depuis septembre 2024	Cumul ETP mm pour février 2025
BOURGES (18)	18.4	55 %	210.2	128 %	21.4
CHARTRES (28)	41.6	170 %	304.5	255 %	15.8
CHÂTEAUDUN (28)	46.2	181 %	304.8	246 %	16.9
CHÂTEAUROUX-DÉOLS (36)	10.1	33 %	283.1	177 %	23.6
TOURS (37)	40.4	115 %	273.7	161 %	19.0
BLOIS (41)	46.1	173 %	327.9	226 %	19.7
ORLÉANS-BRICY (45)	32.5	119 %	221.1	169 %	19.3

Source : Meteo France - février 2025 / Réalisation : ©DREAL Centre-Val de Loire

### Cumul mensuel de pluie, d'ETP et de l'écoulement en février 2025 pour 6 stations régionales

Les valeurs comparées des pluies et de l'écoulement (volume disponible une fois les réserves superficielles et profondes du sol saturées) pour les années hydrologiques 2021-2025 montrent une contribution plus élevée en 2023-2024 et 2024-2025 que les années précédentes notamment avec des temporalités plus longues. Aux stations suivies, la contribution 2024/2025 est précoce du point de vue des pluies efficaces pour l'écoulement et l'infiltration et avec des valeurs d'intensité qui presque partout (sauf Bourges) avoisinent déjà ou dépassent les maxima enregistrés les années précédentes.



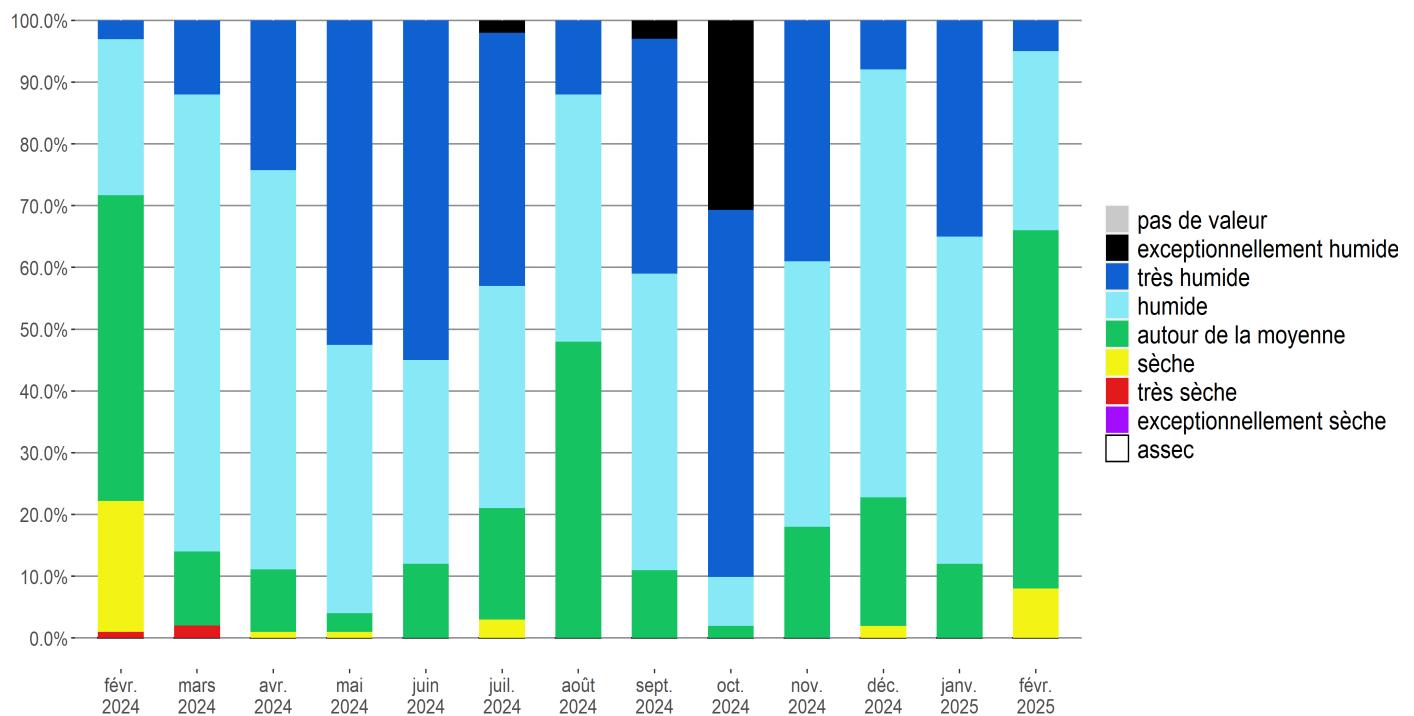
# Débits des cours d'eau en région Centre-Val de Loire

## en février 2025

En février, la grande majorité des cours d'eau de la région Centre-Val de Loire (93 %) connaît un écoulement proche des valeurs de saison (60 %) ou supérieur à celles-ci (33 %). Néanmoins, il est enregistré une hydraulicité plus faible que la normale pour 7 % des stations qui relèvent des bassins amont du Cher, de l'Indre et de la Creuse. Les bassins de l'Eure et notamment du Loir, en crue à la fin de janvier, affichent aujourd'hui les valeurs d'écoulement les plus élevées qui atteignent 2,5 fois la normale du mois.

Les débits de base, pour la plupart supérieurs aux valeurs de saison, reflètent l'humidité générale qui règne encore au sein des bassins à l'exception de celui du Loing dans lequel les minima sont de saison. Ils soulignent l'humidité prononcée des bassins de l'Eure et du Loir, notamment des affluents issus de la Beauce, de ceux de la Claise et de la Veude dans le bassin de la Vienne, ainsi que de celui des Mauves marqué fréquence de retour centennale tout comme pour l'Aigre.

Évolution de l'hydraulicité sur 13 mois



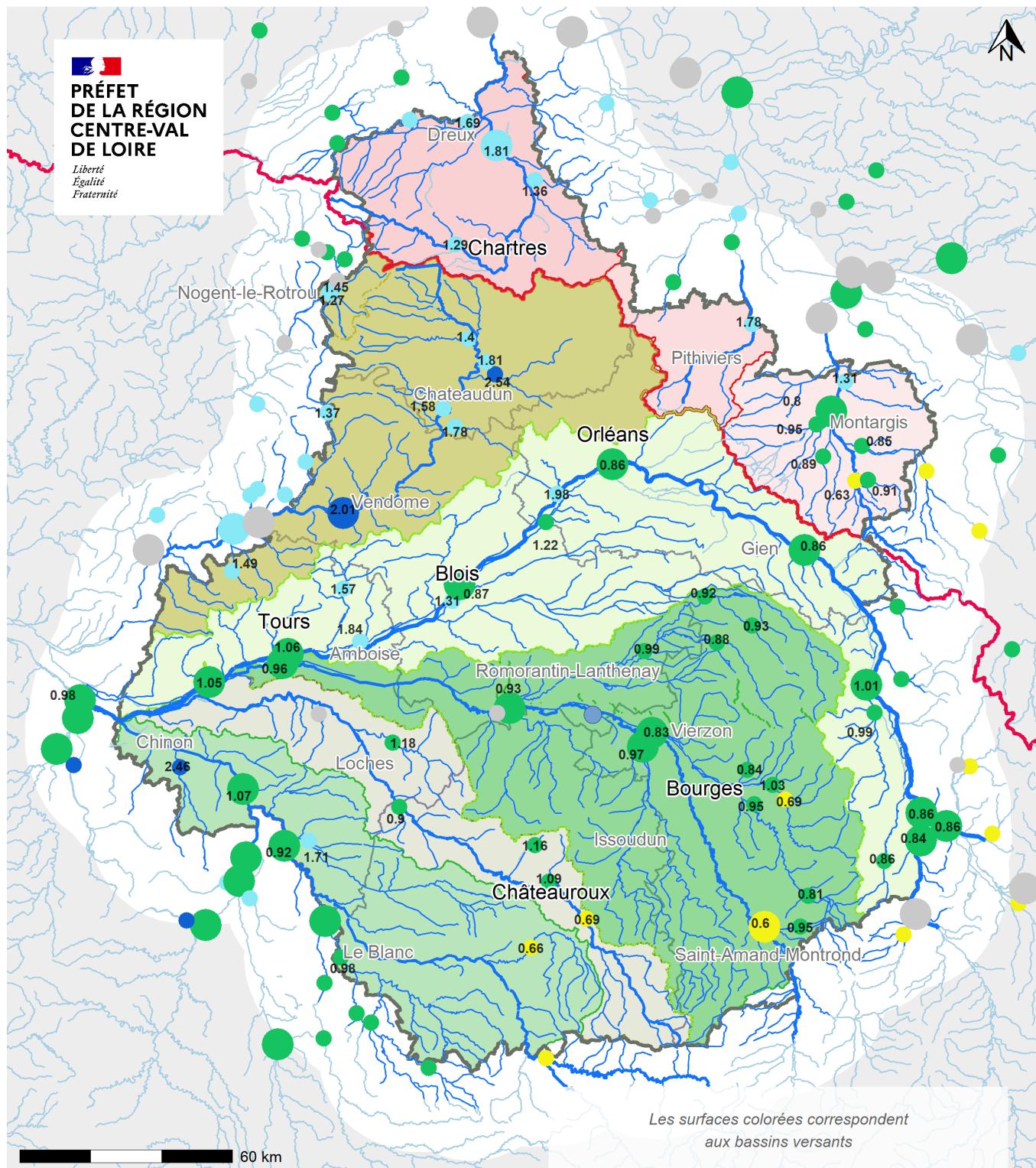
Source : Schapi - février 2025 / Réalisation : ©DREAL Centre-Val de Loire

Toutes les stations suivies du territoire de la région Centre-Val de Loire sont renseignées. Les débits moyens mensuels en février 2025 sont majoritairement de saison. Dans le détail, sur les 67 stations disposant de valeurs d'hydraulicité ce mois, 40 affichent des valeurs de saison (60 %), 19 stations (soit 28 % d'entre elles) présentent une hydraulicité dépassant 1,25 à 2 fois la normale et 3 stations (4 %) enregistrent des débits moyens mensuels valant plus de deux fois la normale. Seules 5 stations affichent aujourd'hui un écoulement moyen déficitaire par rapport à la normale.

Les deux cartes qui suivent illustrent les débits des cours d'eau en février 2025. Elles représentent, pour l'une, l'hydraulicité, soit le rapport des débits du mois considéré à la moyenne interannuelle des débits de ce mois, et pour l'autre, la fréquence de retour des VCN3, débits minimums sur trois jours consécutifs du mois concerné. La fréquence de retour est la probabilité qu'ont ces débits minimums de se reproduire chaque année pour le même mois.

Pour accéder à d'autres données hydrologiques veuillez cliquer sur le lien [Carte des hydraulicité](#)

## Hydraulicité du mois de février 2025



### Surfaces drainées en km<sup>2</sup>

- > 2 000
- < 2 000

### Classes d'hydraulicité

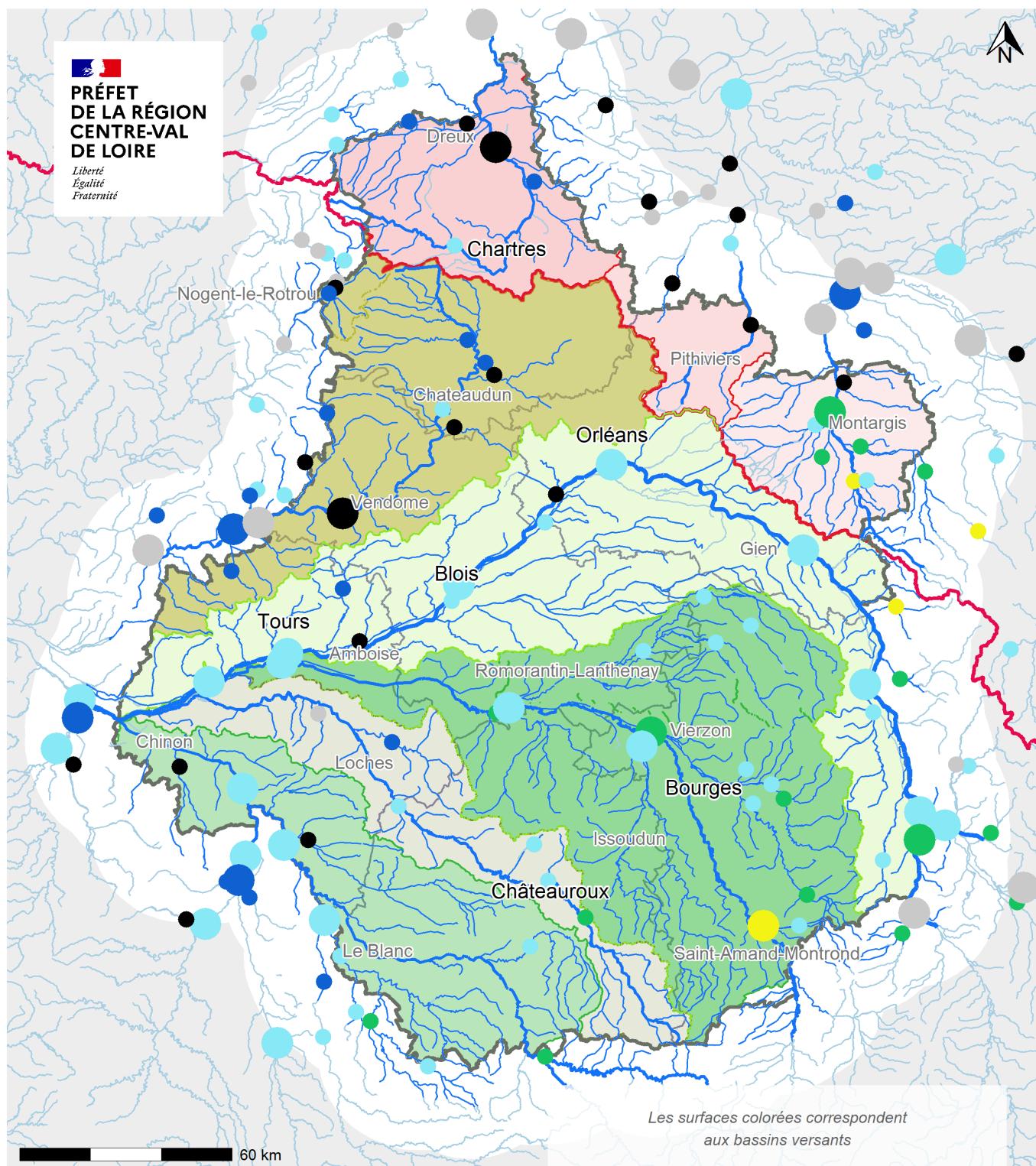
- Pas de valeur
- Assec
- 0-0.2 (exceptionnellement sèche)
- 0.2-0.4 (très sèche)
- 0.4-0.75 (sèche)
- 0.75-1.25 (autour de la moyenne)
- 1.25-2.0 (humide)
- 2.0-5.0 (très humide)
- > 5.0 (exceptionnellement humide)

### Limite de bassin

- Limite
- Seine-Normandie
- Loire-Bretagne

Sources : BDCarthage 2012, DREAL Centre-Val de Loire, SCHAPI - février 2025 / Réalisation : ©DREAL Centre-Val de Loire

## Fréquence de retour du VCN3 du mois de février 2025



Surfaces drainées en km<sup>2</sup>

- (○) > 2 000
- (○) < 2 000

Fréquence de retour du VCN3

- |  |  |
|--|--|
| ● Pas de valeur                        | ● autour de la moyenne                 |
| ● Assec                                | ● de 2.5 à 5 ans inclus (humide)       |
| ● >= 10 ans (exceptionnellement sèche) | ● de 5 à 10 ans inclus (très humide)   |
| ● de 5 à 10 ans exclu (très sèche)     | ● > 10 ans (exceptionnellement humide) |
| ● de 2.5 à 5 ans exclu (sèche)         |  |

Limite de bassin

- Limite
- Seine-Normandie
- Loire-Bretagne

Sources : BDCarthage 2012, DREAL Centre-Val de Loire, SCHAPI - février 2025 / Réalisation : ©DREAL Centre-Val de Loire

## Versant Seine

Les valeurs d'hydraulicités dans les bassins du versant Seine sont contrastées. Elles distinguent le bassin du Loing où elles sont inférieures, de peu, aux normales du mois, des bassins de l'Esonne et de l'Eure dans lesquels elles excèdent la moyenne des mois de février de 30 % à 80 %.

Les débits de base au sein du bassin du Loing soulignent la diversité des situations qui varient de sèches à exceptionnellement humides. Ils caractérisent la situation très humide qui prévaut dans les bassins de l'Esonne, de l'Avre et de l'Eure.

**Dans le bassin de l'Eure** le cours principal et son affluent la Drouette connaissent des débits moyens mensuels élevés. Les valeurs d'hydraulicité à l'amont de l'Eure, à Ste-Luperce, dépassent la normale de 29 % et, à laval à Charpont, de 81 %. L'hydraulicité de la Drouette à Saint-Martin-de-Nigelles est supérieure à la moyenne des mois de février de 36 % à l'instar de celle de l'Avre à Musy qui affiche un excédent de 69 %.

Les débits de base témoignent de la situation humide de fréquence quinquennale de l'Eure à l'amont et qui est, à l'aval à Charpont, exceptionnellement humide de fréquence vicennale. Les minima de la Drouette caractérisent une situation d'occurrence sexennale tandis que ceux de l'Avre indiquent un état exceptionnellement humide de fréquence undécennale.

**Dans le bassin du Loing**, les affluents issus de la Beauce connaissent des valeurs d'hydraulicité qui sont proches des normales avec un léger déficit de 6 % pour la Bezonde à Pannes et de 10 % pour le Puiseaux à St-Hillaire. Le Loing, à l'amont à Montbouy, enregistre la valeur la plus basse du bassin ainsi que du versant Seine avec un déficit de 37 % en comparaison de la normale, déficit qui est plus réduit à l'aval à Chalette où il s'élève à 20 %. Les affluents de rive droite du Loing, l'Aveyron à La Chapelle et l'Ouanne à Gy-les-Nonains, affichent des valeurs un peu en dessous des normales avec des déficits respectifs de 9 % et 15 %. Seuls les écoulements de la Cléry à Ferrières dépassent, dans le bassin, la normale du mois avec un excédent de 31 %.

Les débits de base des affluents beaucerons, la Bezonde et le Puiseaux révèlent pour la première une situation humide de fréquence presque quadriennale et pour le second une situation de saison de fréquence biennale. Les minima du Loing à l'amont à Montbouy sont indicateurs d'une situation sèche de fréquence triennale tandis qu'à l'aval, à Chalette-sur-Loing, ils révèlent une situation normale de fréquence biennale. En rive droite du Loing, les débits de base de l'Aveyron indiquent une situation humide de fréquence quasi triennale, ceux de l'Ouanne témoignent d'une situation de saison d'occurrence biennale tandis que ceux de la Cléry soulignent une situation exceptionnellement humide de fréquence vicennale.

**Dans le bassin de l'Esonne**, l'hydraulicité renvoie à un écoulement excédant la normale de près de 80 %. Les débits minimaux signalent une situation très humide de fréquence undécennale.

## L'axe Loire – Allier

Au Bec d'Allier, les apports de l'Allier à Cuffy et ceux de la Loire à Nevers sont un peu en deçà de la moyenne du mois et affichent des déficits respectifs de 16 % et 14 %. Il en est de même à Givry (-14 %), à l'aval de la confluence Loire-Allier, à Gien (-14 %) à Orléans (-14 %) et Blois (-13 %) stations qui connaissent les mêmes déficits modérés par rapport aux valeurs de saison. Plus à l'aval, les débits moyens mensuels de la Loire à Tours (+6 %), Langeais (+5 %) et Saumur (-2 %) sont proches des normales du mois.

Les débits de base de l'Allier et de la Loire sont au-dessus des normales. Ceux de l'Allier à Cuffy indiquent une situation plutôt humide de fréquence un peu supérieure à la biennale tandis que les minima de la Loire à Nevers relèvent d'une situation humide de fréquence triennale. À l'aval, de Givry à Blois, les minima révèlent également une situation humide et ce jusqu'à Saumur avec des fréquences qui varient de la triennale ou quasi à Givry, Gien, Orléans, Blois et Saumur, à la quadriennale à Tours et Langeais et jusqu'à la quinquennale à St Satur.

## Versant Loire (nord).

Sur le versant nord de la Loire, les valeurs d'hydraulicité sont élevées pour la saison et varient de 1,4 fois à 2,5 fois la normale.

Les débits minima demeurent peu ordinaires pour la saison, ils caractérisent globalement une situation très humide.

**Dans le bassin de l'Huisne**, les débits moyens mensuels de l'Huisne enregistrés à Nogent-le-Rotrou excèdent la normale de 27 % et ceux de la Cloche à Margon de 45 %.

Les débits de base de l'Huisne à Nogent-le-Rotrou relèvent d'une situation très humide de fréquence décennale. Ils sont particulièrement élevés pour la Cloche soulignant un état exceptionnellement humide de fréquence vicennale.

**Dans le bassin du Loir**, les écoulements affichent des valeurs élevées. Ainsi, la valeur d'hydraulicité à St-Maur dépasse la moyenne des mois de février de 81 % et à Villavard de 101 %. L'excédent d'écoulement des affluents issus de la Beauce sont également notables, particulièrement, ceux de la Conie à Conie-Molitard qui vaut 2,5 fois la normale de février. En ce qui concerne l'Aigre à Romilly-sur-Aigre, il dépasse la normale de 78 %. En rive gauche, l'Escotaïs à Saint-Paterne-Racan affiche une hydraulicité dépassant de 49 % la normale du mois. Rive droite, l'hydraulicité de l'Yerre à Saint-Hilaire outrepasse la normale de 58 %, la Braye à Valennes affiche un excédent de 37 % à peine dépassé par ceux de l'Ozanne à Trizay-lès-Bonneval (+39 %).

Les débits de base sont dans l'ensemble anormalement élevés pour la saison. Ceux de l'Escotaïs informent quant à sa situation très humide de fréquence sexennale. La situation du Loir en amont à St-Maur est identique tandis qu'à l'aval les minima à Villavard renvoient à un état exceptionnellement humide de fréquence vicennale. Ceux des affluents issus de la Beauce témoignent, également, d'une situation exceptionnellement humide de fréquence vicennale pour la Conie et centennale pour l'Aigre. En rive droite, les minima de février renvoient pour l'Yerre à une situation humide de fréquence un peu plus élevée que la quadriennale et à un état très humide pour l'Ozanne d'occurrence décennale comme pour la Braye, affluent le plus important du Loir.

### Versant Loire (sud)

Les valeurs d'hydraulicité sont généralement de saison dans les bassins du versant sud de la Loire, cependant quelques stations à l'amont des bassins affichent des valeurs d'hydraulicité déficitaires et classées comme sèches. Il est à signaler que l'écoulement de la Veude et de la Claise dans le bassin de la Vienne dépassent significativement la normale.

Les débits de base caractérisent globalement une situation humide, à l'exception de l'amont du Cher où ils sont en deçà des valeurs de saison.

**Dans le bassin du Cher** (hors Sauldre) les valeurs d'hydraulicité du cours principal à l'amont, à St-Amand-Montrond, sont inférieurs de 40 % à la normale. Vers l'aval le déficit d'hydraulicité s'amenuise, il est enregistré un manque d'écoulement de 17 % à Vierzon, de 7 % à Selles tandis que Tours affiche un léger surplus de 6 %. L'Auron au Pondy affiche des valeurs d'écoulement qui sont 19 % en deçà de la normale, elles s'élèvent vers l'aval pour atteindre, à Bourges 95 % de celle-ci . À Meusnes, les débits du Fouzon ne valent que 85 % de la normale. L'écoulement de l'Yèvre à Savigny-en-Septaine est déficitaire de 31 %, il est de même en ce qui concerne le Moulon qui affiche toutefois un déficit plus réduit (-15 %) tandis que l'Ouatier enregistre une hydraulicité de saison. La Marmande à Saint-Pierre-les-Etieux, affluent du Cher en tête de bassin pour la région, affiche une valeur proche de la normale avec toutefois un léger déficit (-5 %). Il en est de même pour l'Arnon et la Théols à Méreau (-3 %).

Les débits de base du cours principal signalent une situation sèche de fréquence quadriennale à St-Amand-Montrond tandis qu'à Vierzon, ils soulignent une situation de saison. Vers à l'aval, ils témoignent de la situation humide d'occurrence triennale ou quasi du Cher à Selles comme à Tours. À l'amont du bassin, la Marmande affiche des minima qui témoignent d'une situation humide de fréquence presque triennale. L'Auron à Bourges connaît des débits de base de fréquence entre la triennale et la quadriennale tandis qu' à l'amont, au Pondy, ils renvoient à un état normal à tendance humide de fréquence biennale. Les débits de base de l'Yèvre sont normaux à tendance sèche et de fréquence biennale et ceux de ses affluents, le Moulon et l'Ouatier, sont relativement homogènes et désignent une situation humide d'occurrence triennale. Ceux du Fouzon renvoient à un état humide de fréquence quasi triennale, situation partagée par l'Arnon et la Théols à Méreau mais avec une fréquence triennale à quadriennale.

**Dans le bassin de la Sauldre**, les écoulements sont de saison quoique un peu en deçà de la moyenne du mois de février. Ils sont inférieurs à la normale de 12 % à Ménétréol pour la Petite Sauldre, de 7 % à Aubigny pour la Nère, de 8 % à Brinon pour la Grande Sauldre. A Salbris,pour la Sauldre, ils sont normaux.

Les valeurs des débits de base sont indicatrices de la situation humide du bassin qui de fréquence presque triennale en ce qui concerne la Petite Sauldre et entre la triennale et la quadriennale pour la Nère, la Grande Sauldre et la Sauldre.

**Dans le bassin de l'Indre**, les débits moyens mensuels de l'Indre présentent un déficit de 31 % à Ardentès qui se réduit à l'aval, à St-Cyran-du-Jambot, où il n'est plus que de 10 %. En rive gauche, l'Echandon à St Branchs affiche une valeur par rapport à la normale du mois qui est déficitaire de 15 %. En rive droite, à l'amont du bassin, la Ringoire à Déols et la Trégonce à Vineuil enregistrent des débits moyens mensuels qui dépassent la normale, respectivement de 9 % et 16 % tandis que l'hydraulcité de l'Indrois à Genillé est plus élevée que la normale de 18 %.

Les débits de base de l'Indre sont normaux de fréquence biennale à l'amont à Ardentès et reflètent à l'aval à St Cyran-du-Jambot une situation humide de fréquence triennale. Cette dernière situation est partagée pour les affluents de rive droite à l'amont du bassin avec une occurrence entre la triennale et la quadriennale pour la Ringoire et qui dépasse la quadriennale pour la Trégonce. Les minima de l'Indrois quant à eux signalent une situation très humide de fréquence sexennale.

**Dans le bassin de la Vienne**, les valeurs d'hydraulcité de la Bouzanne à Velles sont inférieures à la moyenne du mois de 34 % tandis qu'elles sont normales en ce qui concerne l'Anglin (-2 %) à Mérigny. Pour la Veude à Léméré et la Claise au Grand pressigny, elles sont les plus fortes du versant sud de la Loire et valent respectivement 2,4 et 1,7 fois la normale. Les valeurs d'hydraulcité des cours principaux sont sous la normale de 8 % pour la Creuse à Leugny et au-dessus pour la Vienne à Nouâtre (+7 %).

En ce qui concerne les débits de base, ils témoignent de la situation humide générale du bassin de fréquence proche de la triennale pour la Bouzanne, l'Anglin, la Creuse et la Vienne à Nouâtre. La situation de la Claise et de la Veude s'écarte du schéma général avec des minima soulignant un état exceptionnellement humide de probabilité d'occurrence vicennale.

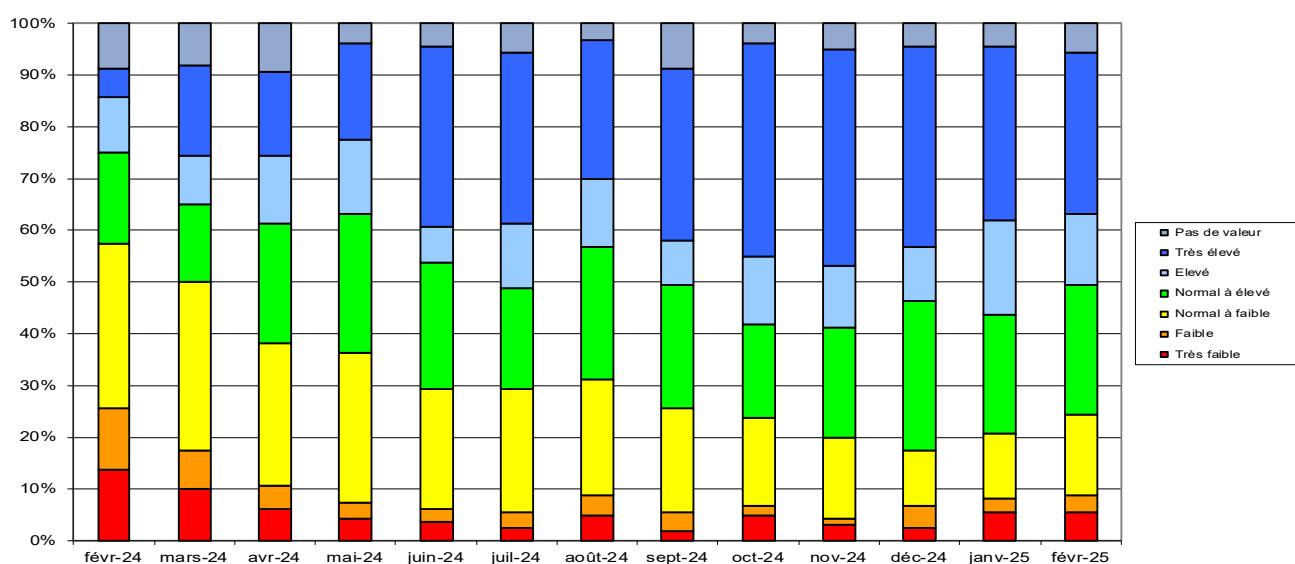
# Situation des nappes en région Centre-Val de Loire

## début mars 2025

Le bilan pluviométrique contrasté de février avec des déficits significatifs dans les départements du Cher, de l'Indre et du Loiret et des excédents dans les départements de la façade ouest, mais également, les conséquences d'une inertie très différente d'une nappe à l'autre, ont entraîné une légère dégradation de l'état quantitatif des nappes du Jurassique et la pousuite de l'amélioration de la situation pour la nappe des Calcaires de Beauce et celle de la Craie. Le bilan général indique que près des trois-quarts des stations ont des remplissages normaux à très élevés et 48 % d'entre elles affichent des cotes au-dessus de la quinquennale humide. Les niveaux bas à très bas concernent 9 % des stations qui relèvent principalement du Cénomanien. Au 2 mars, la majorité (56 %) des stations voient la progression de leurs niveaux contre 34 % qui sont orientées à la baisse, ces dernières relevant principalement des nappes du Jurassique et du Cénomanien. L'état des nappes du Jurassique demeure néanmoins bon avec 76 % des ouvrages présentant des niveaux de saison. La situation de la nappe du Cénomanien, pour partie déconnectée des conditions hydro-météorologiques locales en raison de son caractère principalement captif, apparaît la moins favorable avec 36 % des stations affichant des niveaux de saison ou supérieurs. L'état quantitatif des nappe de Beauce et de la Craie est bien meilleur que celui des dernières années avec, respectivement, 88 % et 93 % des niveaux qui sont de saison ou plus élevés.

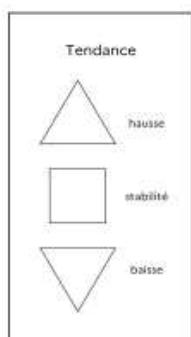
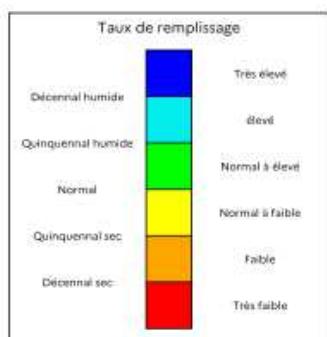
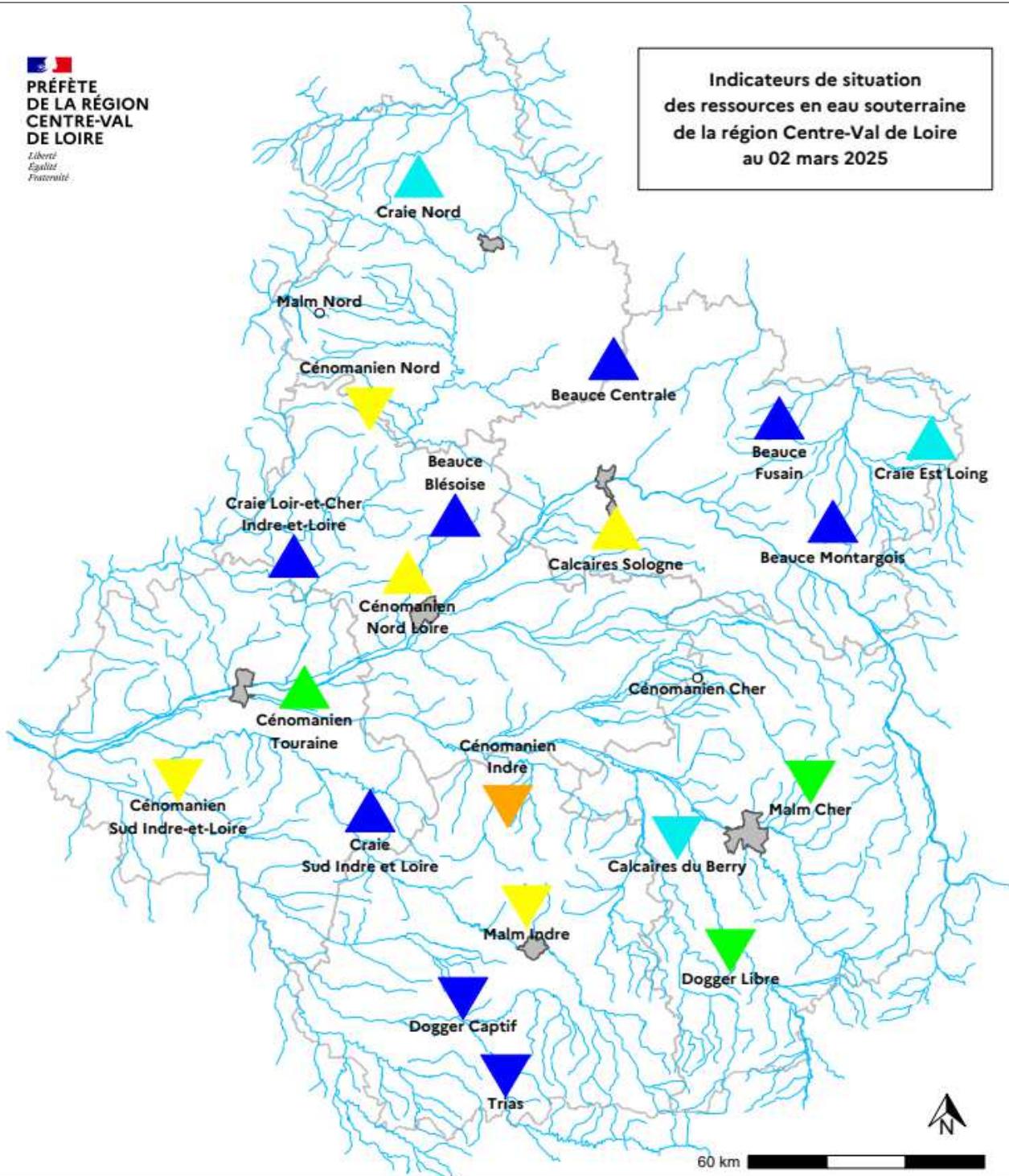
L'histogramme ci-dessous rend compte des évolutions de la répartition par classe des niveaux piézométriques au cours des treize derniers mois. Il reprend l'ensemble des données piézométriques du réseau régional disponibles à la date d'analyse, y compris celles des aquifères suivis en région Centre-Val de Loire mais non commentés dans le présent bulletin du fait d'un trop faible nombre de stations de mesure.

Evolution mensuelle des niveaux relatifs des nappes



Les niveaux mesurés en février 2025 concernent 151 piézomètres opérationnels sur un total de 160. Neuf stations (Athée-sur Cher, Ballan-Mire, Le-Boullay-Mivoye et Lye pour la Craie, Frétigny pour le Jurassique, Nançay et St-Aubin-le-Dépeint pour le Cénomanien ainsi que Andonville et Thionville en ce qui concerne les Calcaires de Beauce) sont écartées de l'analyse en raison de données manquantes ou trop influencées. En conséquence, deux indicateurs de situation des ressources en eau souterraine n'ont pu être renseignés, il s'agit du Cénomanien dans le Cher et du Jurassique supérieuren Eure-et-Loir.

**Nota :** les données des stations du réseau piézométrique régional – descriptif des stations et des indicateurs, courbe d'évolution des niveaux, classe de niveau et tendance de la semaine en cours – sont disponibles sur le site Internet de la DREAL Centre-val de Loire à l'adresse suivante :  
<http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/>



Le niveau piézométrique des principaux aquifères de la région Centre-Val de Loire est exprimé à partir d'indicateurs (moyenne de niveaux piézométriques mesurés au droit d'un ensemble de stations représentatives d'un aquifère et d'un secteur géographique donné).

Le taux de remplissage est apprécié en comparant le niveau piézométrique calculé chaque mois à sa fréquence de retour puis exprimé par classes dans une gamme de valeurs allant d'un taux de remplissage très élevé à un taux de remplissage très faible.

Les fréquences de retour sont calculées sur la période de 1995-2023.

La tendance traduit l'évolution du niveau durant le mois précédent l'analyse.

Les modalités de calcul des indicateurs sont consultables en cliquant sur le lien suivant : [Modalités de calcul](#)  
D'autres cartes de situation des nappes, actualisées chaque semaine, sont consultables en cliquant sur le lien suivant : [Situation hebdomadaire des nappes](#)

## Nappe de Beauce

Début mars, 93 % des piézomètres de la nappe des Calcaires de Beauce présentent des niveaux de saison ou supérieurs.

La classe la plus représentée se rapporte aux stations dont les niveaux sont très élevés et supérieurs à la décennale humide de saison. Elle regroupe 43 % des stations.

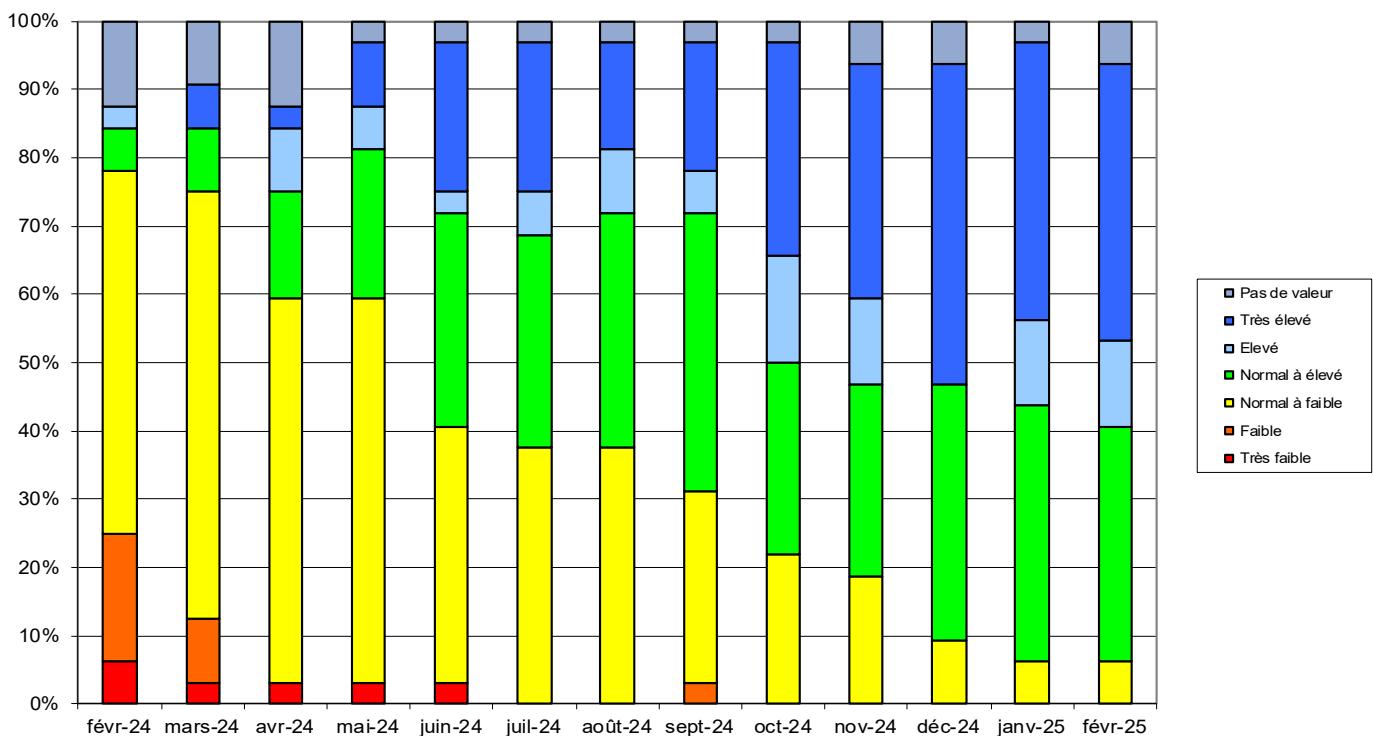


Au 2 mars, la répartition par classe est la suivante :

Localisation	nombre de piézomètres	inférieur au DS	entre DS et QS	entre QS et moyenne	entre moyenne et QH	entre QH et DH	supérieur au DH
Nord de la Loire (nappe libre)	23	0	0	1	8	2	12
Sud de la Loire (nappe captive)	7	0	0	1	3	2	1

Avec DS : décennale sèche, QS : quinquennale sèche, QH : quinquennale humide et DH : décennale humide (cf. glossaire en fin de bulletin).

Evolution mensuelle de la répartition par classe des niveaux piézométriques



En février, près de 87 % des piézomètres suivant les Calcaires de Beauce indiquent une tendance à la hausse, ce qui atteste de la poursuite de la recharge dans les secteurs concernés et participe à la consolidation de l'état quantitatif de l'aquifère. Les piézomètres de Mérouville et de St Cyr-en-Val sont à la baisse, ce mois et ceux de Villemoutiers et de Chaumont-sur-Tharonne affichent une stabilité de leur niveau.

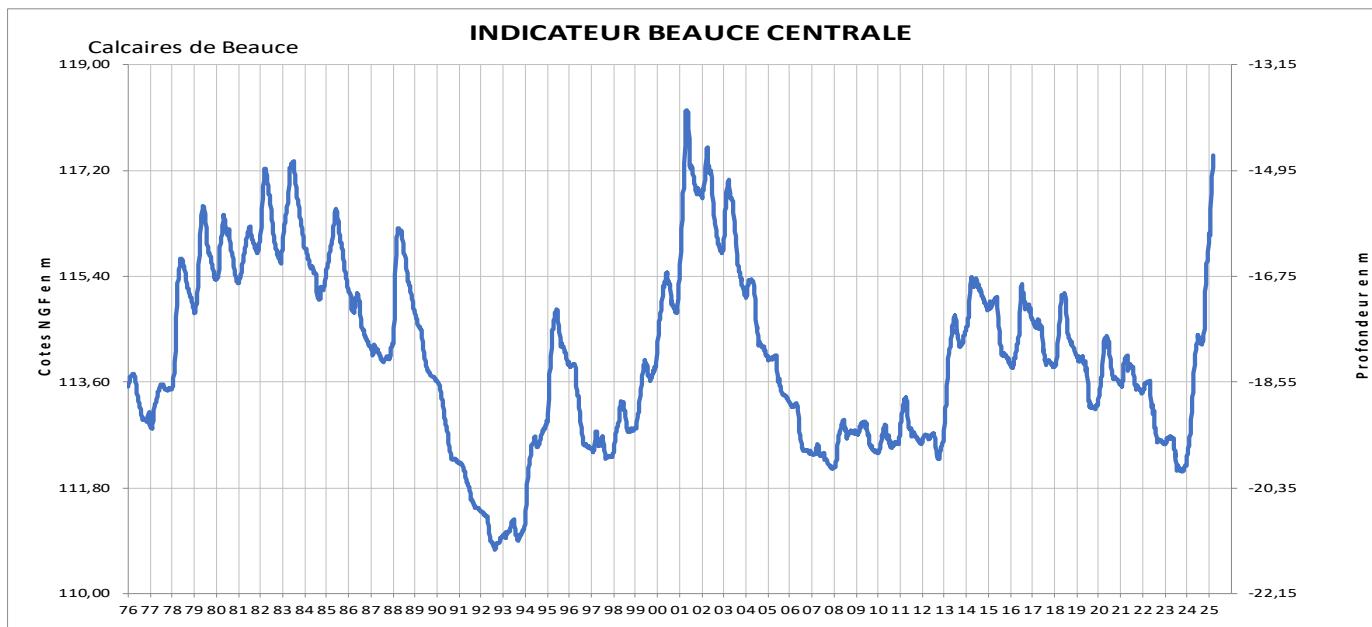
La répartition par classe des niveaux piézométriques montre un taux majoritaire de stations (52 %) avec un remplissage très élevé pour les Calcaires libres de Beauce. Une station affiche un niveau juste sous la moyenne du mois (Mérouville). La hausse est constatée pour 91 % des ouvrages en nappe libre.

En ce qui concerne spécifiquement la partie captive, il est constaté une hausse mensuelle pour 74 % des stations et la répartition par classe de niveaux signale des cotes supérieures à la quinquennale humide de saison pour 43 % des ouvrages, six stations sur sept (57 %) affichant un niveau de saison ou supérieur.

La situation de la nappe de Beauce est bien plus favorable à celle de l'an passé à pareille époque qui était caractérisée par des niveaux de remplissage bas, très majoritairement inférieurs aux moyennes de saison.

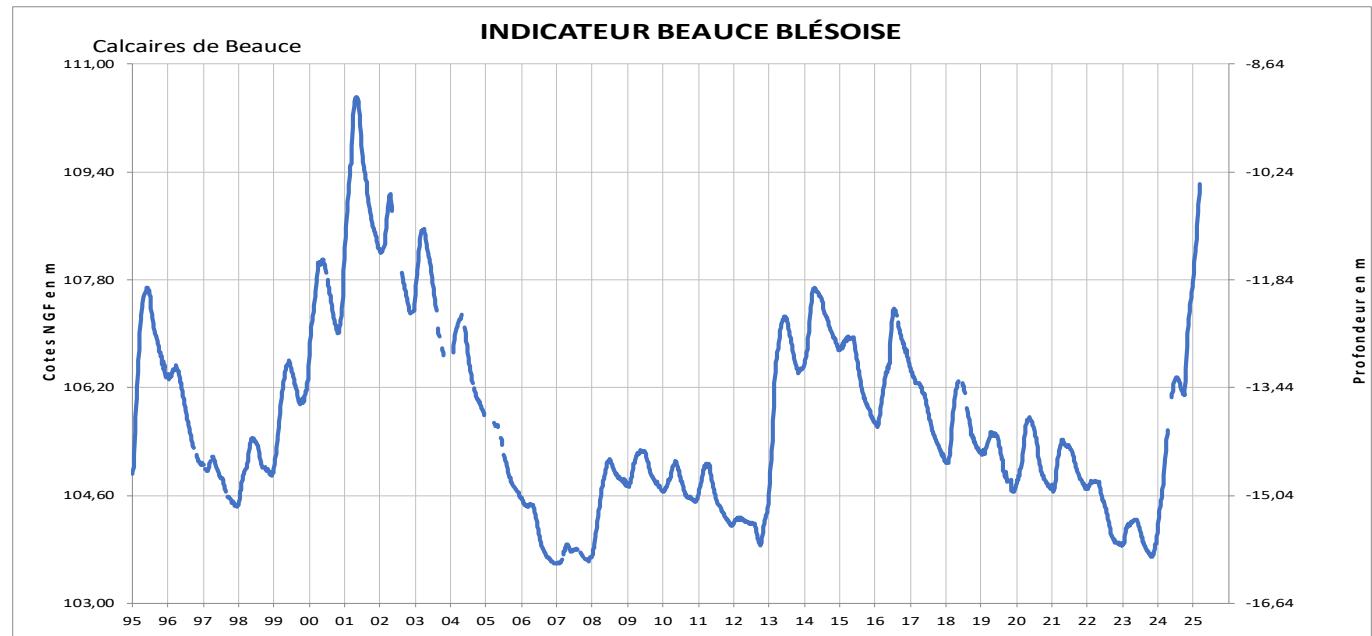
## Au Nord de la Loire

Beauce Centrale :



Le niveau de l'indicateur de la Beauce centrale a continué sa progression tout au long de février pour aboutir à un niveau qu'il n'avait pas atteint depuis avril 2002 avec un gain mensuel de 0,69 m. Sa cote piézométrique se situe au delà du maximum connu à cette période de l'année depuis 1995. Elle indique un niveau très élevé qui est 4,43 m plus haut que celui de l'an passé à la même époque.

Beauce du Montargois :



Le niveau de l'indicateur Beauce blésoise s'est élevé de manière continue au cours du mois de février. Au 2 mars, il se situe dans les niveaux très élevés entre la décennale du moment et le maximum de saison et à une cote qu'il n'avait pas retrouvé depuis août 2001. Début mars, le niveau atteint indique un gain mensuel de 0,68 m ; il est plus élevé de 4,17 m par rapport à celui de l'an passé à pareille époque.

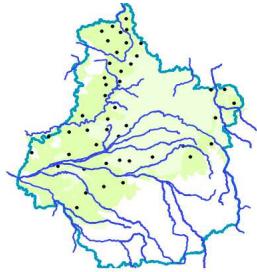
Une information plus détaillée de la situation de la nappe de Beauce est disponible à partir du lien suivant :  
[carte de situation de la nappe des calcaires de Beauce](#)

## Nappe de la Craie

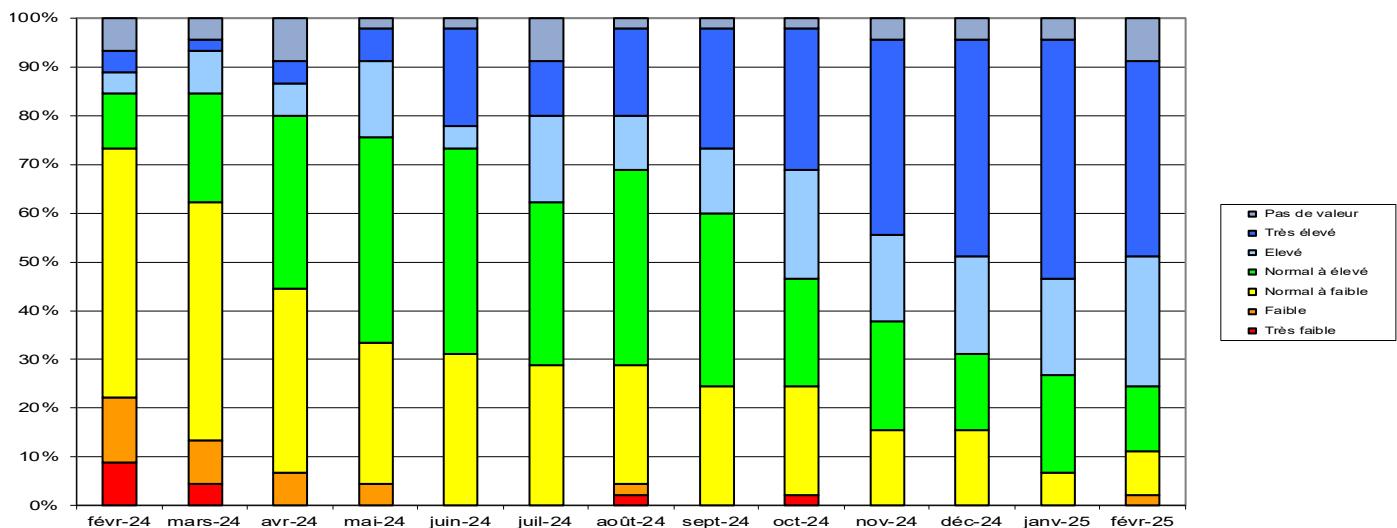
Au 2 mars, 88 % des piézomètres suivis de la nappe de la Craie affichent des niveaux supérieurs à la moyenne. La classe la plus fournie qui regroupe près de 44 % des stations concerne celles avec des niveaux plus élevés que la décennale humide.

Début mars, la répartition par classe est la suivante :

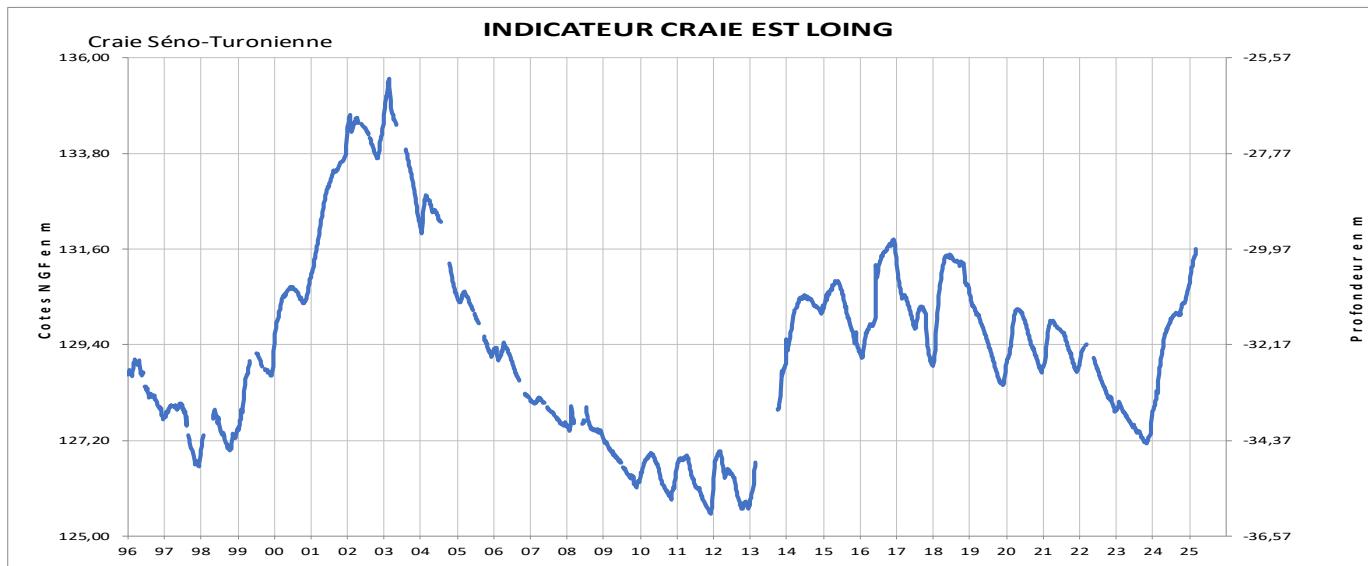
	nombre de piézomètres	inférieur au DS	entre DS et QS	entre QS et moyenne	entre moyenne et QH	entre QH et DH	supérieur au DH
Craie	41	0	1	4	6	12	18



Evolution mensuelle de la répartition par classe des niveaux piézométriques



Plus des trois quarts (80 %) des stations de la Craie enregistrent une hausse de leur niveau tandis que 12 % sont orientées à la baisse et que 7 % sont stables sur le mois. Les niveaux sont élevés à très élevés avec des cotes au-dessus de la quinquennale humide pour 73 % des stations, 5 stations (12 %) présentent des cotes sous la moyenne du mois dont seulement 4 avec des niveaux "normaux à faibles". Ceci témoigne de l'amélioration de la situation de la nappe avec une progression des taux de remplissage quasi généralisée depuis janvier 2024.



Le niveau de l'indicateur de la Craie Est Loing a progressé tout au long de février avec un gain mensuel qui s'établit à 0,25 m. Au 2 mars, il se situe juste au dessus de la quinquennale humide de saison, soit un taux de remplissage élevé, 2,73 m au-dessus du niveau observé l'an passé à la même période.

Une information plus détaillée est disponible à partir du lien suivant : [carte de situation de la nappe de la craie](#)

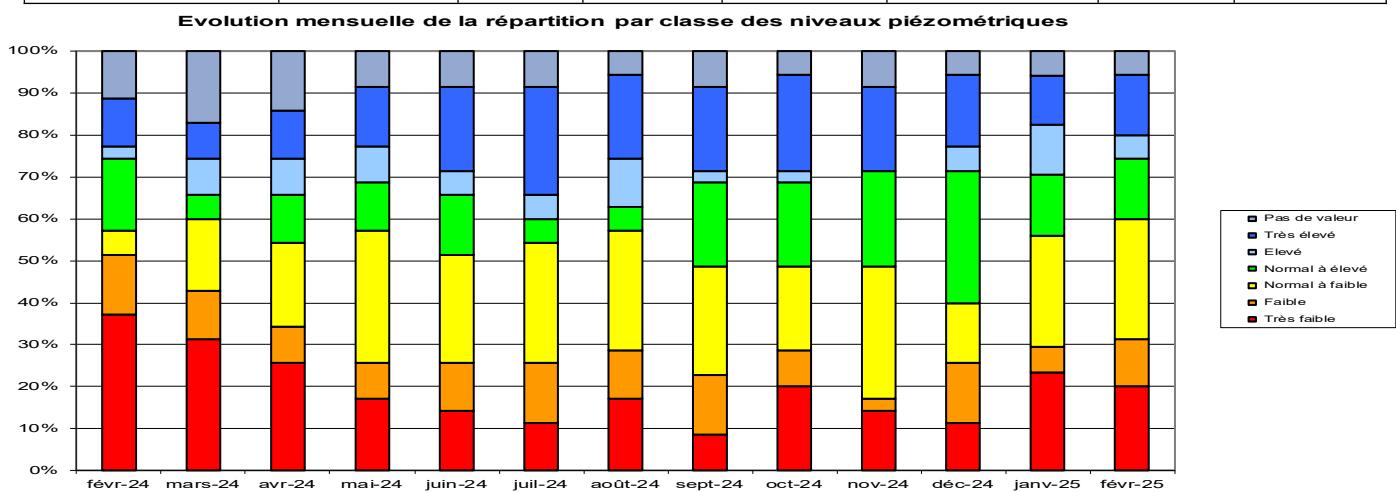
## Nappe du Cénomanien

Début mars, la majorité des piézomètres (59 %) de la nappe du Cénomanien voient leurs niveaux sous la normale du mois. La classe la plus fournie compte 30 % des stations. Elle concerne celles dont les niveaux sont normaux à faibles et qui se situent entre la quinquennale sèche et la moyenne de saison.

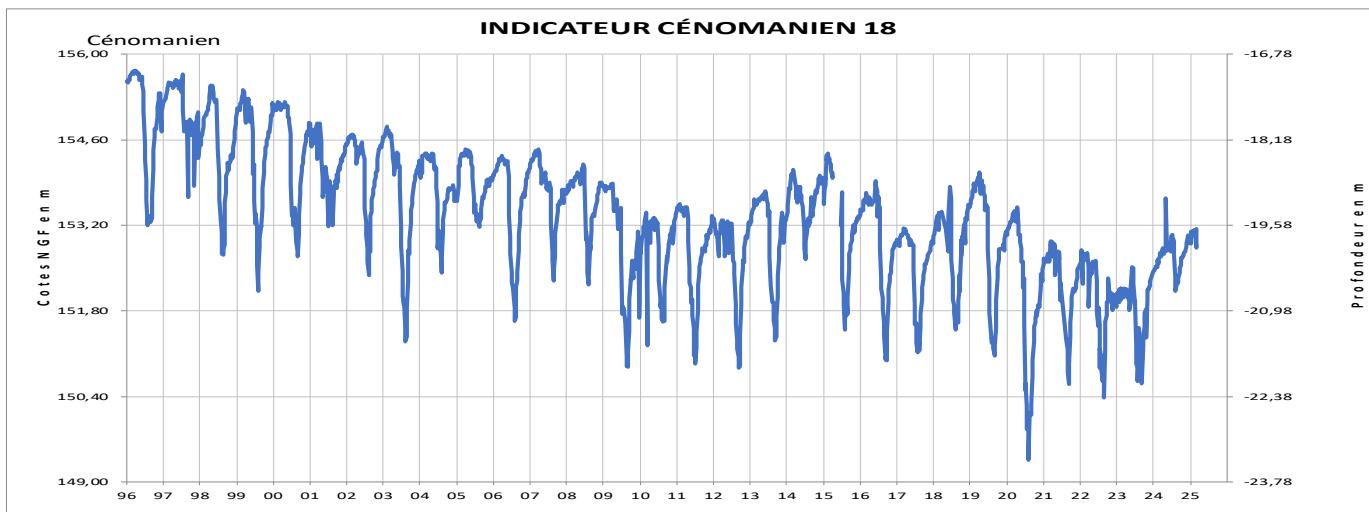


Au 2 mars, la répartition par classe est la suivante :

	nombre de piézomètres	inférieur au DS	entre DS et QS	entre QS et moyenne	entre moyenne et QH	entre QH et DH	supérieur au DH
Cénomanien	33	7	4	10	5	2	5



52 % des stations qui rendent compte de la nappe du Cénomanien affichent la progression de leur niveau. 9 % affichent une stabilisation et 39 % une baisse. En ce qui concerne les taux de remplissage, à peine 36 % des ouvrages enregistrent des niveaux « normaux à très élevés ». Le nombre de stations avec des niveaux sous la quinquennale sèche de saison a un peu progressé en février et l'on en compte, au 2 mars, 33 %. L'état quantitatif de la nappe du Cénomanien est néanmoins beaucoup plus favorable que celui de l'an passé à la même date qui était alors marquée par une nette majorité de stations avec des niveaux bas à très bas. Il est toutefois nécessaire de préciser que les données statistiques utilisées restent fortement influencées par les tendances historiques observées depuis le début du suivi, notamment, dans les secteurs où la nappe a d'abord été baissière avant de présenter une stabilisation des niveaux voir leur remontée au cours des dernières années et ceci également dans les quelques secteurs où elle continue d'être à la baisse. Une analyse sur une période moins longue donnerait vraisemblablement une vision plus favorable de la situation.

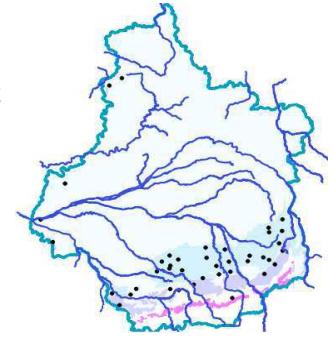


Le niveau de l'indicateur Cénomanien du Cher a progressé jusqu'à la mi-février avant de chuter lors de la dernière décennie du mois et, ce, jusqu'au 2 mars date à laquelle il se situait à la hauteur de la quinquennale sèche de saison soit un remplissage moyen à faible. La variation mensuelle de sa cote piézométrique indique une perte de 0,25 m. Son niveau est supérieur de 0,15 m à celui de l'an passé à la même date.

Un état détaillé de la situation est accessible via le lien suivant : [carte de situation de la nappe du cénomanien](#)

## Nappes du Jurassique

D'un point de vue hydrogéologique, on distingue les nappes qui sont contenues dans les calcaires du Jurassique supérieur (ou Malm), du Jurassique moyen (ou Dogger) et enfin du Jurassique inférieur (Lias).



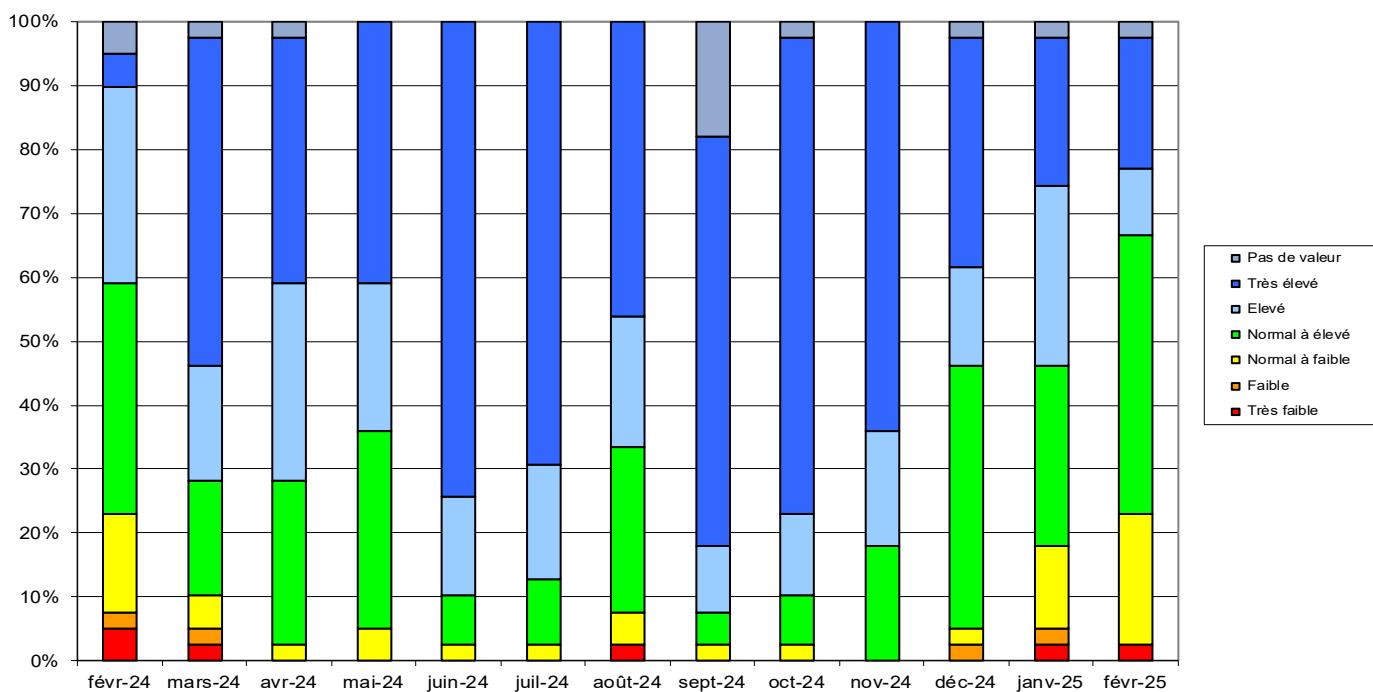
Les aquifères du Jurassique ont la particularité d'être peu capacitifs du fait de leurs caractéristiques physiques (porosité de fissure principalement) et d'être par conséquent **extrêmement sensibles aux variations climatiques avec des recharges et vidanges rapides**. Ces nappes dans leur partie libre sont très réactives et présentent des cycles annuels très marqués : leurs niveaux sont susceptibles de monter fortement en cas de fortes pluies ou dans le cas contraire, ces nappes peuvent se vidanger rapidement.

**Au 2 mars, 67 % des stations de la nappe du Jurassique supérieur et 92 % de celles du Jurassique moyen présentent des niveaux supérieurs aux moyennes de saison. Les stations avec un niveau compris entre la moyenne et la quinquennale humide constituent la classe la plus fournie pour le Jurassique supérieur et le Jurassique moyen. Elle regroupe, pour le premier, 50 % des piézomètres, et, pour le second, 38 %.**

Début mars, la répartition par classe est la suivante :

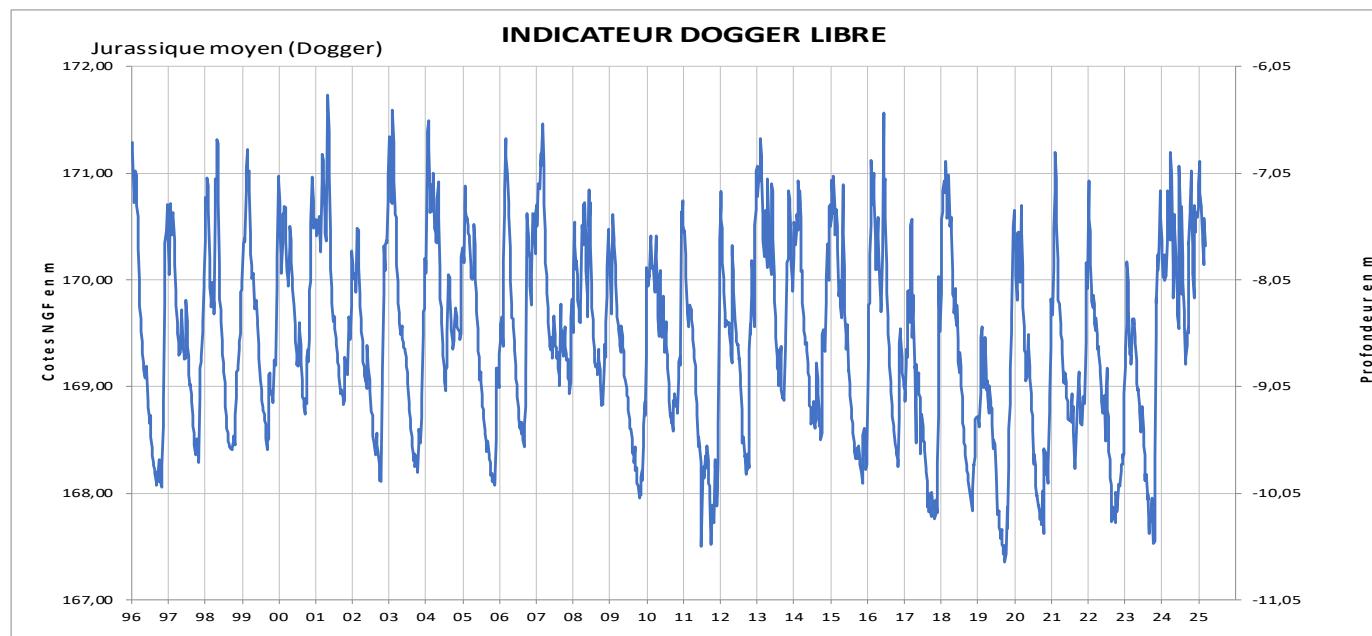
Aquifère	nombre de piézomètres	inférieur au DS	entre DS et QS	entre QS et moyenne	entre moyenne et QH	entre QH et DH	supérieur au DH
Jurassique supérieur	24	1	0	7	12	1	3
Jurassique moyen	13	0	0	1	5	3	4
Jurassique inférieur	1	0	0	0	0	0	1

Evolution mensuelle de la répartition par classe des niveaux piézométriques

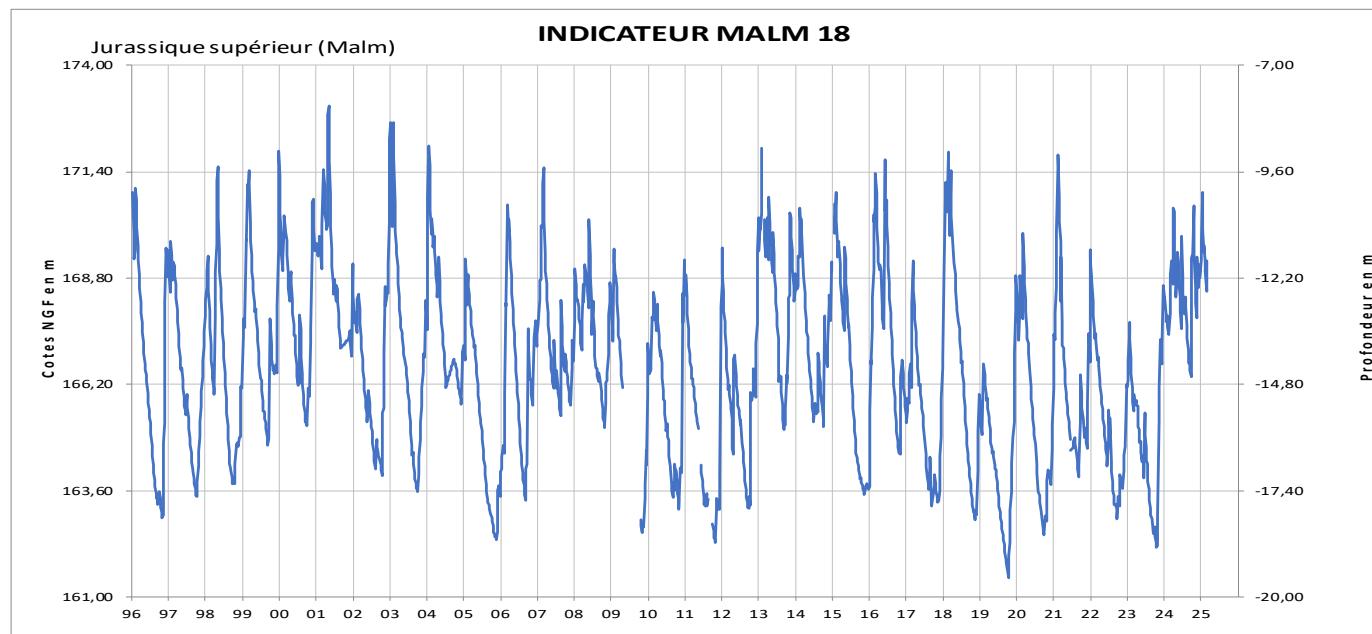


Le déficit pluviométrique significatif de février dans les départements du Cher et de l'Indre a eu pour conséquence une vidange partielle des nappes du Jurassique. Ce sont en effet la majorité des stations suivant le Jurassique supérieur (83 %) et le Jurassique moyen (54 %) qui affiche en février une baisse de leur niveau. Au bilan, ce sont tout de même près de 76 % des stations du Jurassique qui enregistrent des niveaux normaux à très élevés. Une seule station, celle de Vineuil, affiche des niveaux très bas, sous la décennale sèche et 8 stations (21 %) sont concernées par des niveaux entre la moyenne et la quinquennale sèche soit des remplissages moyens à faibles.

L'état de ces ressources en eau souterraine, très lié au contexte climatique du moment, est comparable à celui que l'an passé à la même période avec une même part de stations avec des niveaux de saison ou supérieurs.



Le niveau de l'indicateur du Jurassique moyen libre (Dogger) qui a décrue jusqu'au 23 février est passé sous la moyenne du mois à la mi-février. Les pluies de la fin du mois ont conduit à son redressement temporaire avant une nouvelle amorce baissière en ce début de mars. Il se situe, au 2 mars, entre la moyenne de saison et la quinquennale humide ce qui représente un niveau moyen à élevé. Le bilan mensuel indique un abaissement de sa cote de 0,34 m. Son niveau actuel est inférieur de 0,52 m par rapport à la cote atteinte l'an passé à la même époque.



La cote de l'indicateur du Jurassique Supérieur (Malm) du Cher s'est abaissée sous la moyenne de saison jusque dans les derniers jours de février pour remonter avec les pluies de la dernière décennie du mois. Au 2 mars, il se positionne entre la moyenne et la quinquennale humide de saison, ce qui correspond à un remplissage moyen à élevé et sa cote enregistre une perte mensuelle de 0,39 m. Son niveau actuel est supérieur de 0,33 m à celui atteint l'année passée à la même période.

Une information plus détaillée sur les nappes du Jurassique est disponible à partir du lien suivant :  
[carte de situation de la nappe du jurassique](#)

# Glossaire de quelques termes utilisés en hydrologie et hydrogéologie

■ **R. U.** : réserve utile.

■ **Le VCN3** est la valeur observée la plus basse, au cours d'une période donnée, du débit moyen sur trois jours consécutifs. Le VCN3 est une indication du débit de base du cours d'eau.

■ **Le débit de base** d'un cours d'eau est le débit observé en dehors de l'influence des précipitations.

■ **L'hydraulicité** est le rapport du débit moyen du mois en cours sur la moyenne des débits de ce mois sur plusieurs années. Une hydraulicité inférieure à 1 indique que le débit moyen du mois écoulé a été inférieur à la moyenne des débits de ce mois sur plusieurs années.

■ **Le bassin versant** d'une rivière en un point donné est l'ensemble des zones dont l'écoulement parvient au point considéré et peut y être évalué en une station de mesure ; c'est une surface qui est couramment exprimée en km<sup>2</sup>.

■ **Les stations de jaugeage ou stations hydrométriques** servent à élaborer les données de débits. Elles sont situées sur certains cours d'eau et comportent différents dispositifs mécaniques et électroniques aptes à effectuer la mesure continue des hauteurs d'eau, le stockage des valeurs et la télétransmission éventuelle de ces données. Des mesures des débits instantanés y sont réalisées régulièrement à l'occasion de jaugeages réguliers afin d'établir les courbes de tarage du cours d'eau (tracé des courbes hauteur-débit qui permettront le calcul des débits à partir de la chronique des hauteurs).

Pour la **carte de localisation** et le nom des stations de jaugeage de la région, cliquer sur le lien suivant :

► [carte de localisation](#)

► Cliquer sur ce lien pour des [définitions complémentaires](#)

■ **Aquifère** : formation géologique contenant de façon temporaire ou permanente de l'eau mobilisable, constituée de roches perméables et capable de la restituer naturellement et/ou par exploitation.

On distingue :

– **Aquifère à nappe libre** : l'aquifère reposant sur une couche très peu perméable est surmontée d'une zone non saturée en eau.

– **Aquifère captif** (ou **nappe captive**) : dans une nappe captive, l'eau souterraine est confinée entre deux formations très peu perméables.

■ Un **piézomètre** est un point d'accès à la nappe souterraine (puits ou forage) permettant un suivi de cette dernière.

■ Un **indicateur d'état des nappes** : c'est un piézomètre virtuel composé de plusieurs piézomètres réels dont le but est de caractériser de façon réaliste le comportement d'une nappe sur une partie plus ou moins importante.

Les **modalités de calcul des indicateurs** sont consultables le lien suivant :

► [modalités de calcul des indicateurs](#)

■ **Méthode d'analyse retenue** : les niveaux des piézomètres et des indicateurs à la date de réalisation du bulletin de situation sont comparés aux valeurs statistiques calculées sur la période 1995 – 2021 (exemple : le niveau au 08/01/2023 est comparé à l'ensemble des valeurs disponibles pour un 8 janvier entre 1995 et 2021).

Pour la majorité des piézomètres, le début du suivi coïncide avec la mise en place du réseau piézométrique régional entre 1993 et 1995.

■ **Décennale sèche (DS)** : niveau statistique calculé sur l'ensemble d'une chronique. La probabilité d'observer un niveau inférieur ou égal à celui-ci est d'une année sur dix.

■ **Décennale humide (DH)** : niveau statistique calculé sur l'ensemble d'une chronique. La probabilité d'observer un niveau supérieur ou égal à celui-ci est d'une année sur dix.

■ **Quinquennale sèche (QS)** : niveau statistique calculé sur l'ensemble d'une chronique. La probabilité d'observer un niveau inférieur ou égal à celui-ci est d'une année sur cinq.

■ **Quinquennale humide (QH)** : niveau statistique calculé sur l'ensemble d'une chronique. La probabilité d'observer un niveau supérieur ou égal à celui-ci est d'une année sur cinq.

**Adjectifs de périodicité des périodes de retour** : deux ans biennal, bisannuel ; trois ans triennal, trisannuel ; quatre ans quadriennal ; cinq ans quinquennal, six ans sexennal ; sept ans septennal ; huit ans octennal ; neuf ans novennal ; dix ans décennal ; onze ans undécennal ; douze ans duodécennal ; quinze ans quindécennal ; vingt ans vicennal ; trente ans tricennal ou trentennal ; quarante ans quadragennal ; cinquante ans quinquagennal ou cinquantennal ; soixante ans sexagennal ; soixante-dix ans septuagennal ; quatre-vingts ans octogennal ; quatre-vingt-dix ans nonagennal ; cent ans centennal, séculaire ; mille ans millennal.